



# Le Quotidien

*Edition Nationale d'Information*

D'ORAN

## BLOCAGE TOTAL DE L'AIDE HUMANITAIRE De nouveau la menace de famine à Ghaza

Lire l'article de  
Mohamed Mehdi page 2

Iftar	
Oran	19h06
Alger	18h50
Constantine	18h37
Imsak	
Oran	05h53
Alger	05h36
Constantine	05h23

**EDUCATION**  
**Le BEM**  
**le 1<sup>er</sup> juin**  
**et le Bac**  
**le 15 juin** P. 4



**ACCIDENTS DE LA ROUTE**

**3.700 morts**  
**en 2024**

Lire l'article de  
El-Houari Dilmi page 4



**OPEP+**  
**L'Algérie annonce un retour progressif**  
**de ses réductions volontaires** P. 4



**L'APS PARLE DE «BARBOUZERIE DE BAS ÉTAGE»**

**Quand France Télévisions sombre**  
**dans la désinformation** P. 4

## Blocage total de l'aide humanitaire De nouveau la menace de famine à Ghaza

Mohamed Mehdi

**M**ardi, 44<sup>e</sup> jour de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu et 3<sup>e</sup> jour du blocage total de l'entrée des aides humanitaires, l'armée génocidaire d'Israël continue de violer le cessez-le-feu en ciblant des habitants de Ghaza. Hier, au moins un martyr et un blessé ont été recensés par des correspondants de différents médias à Ghaza. Un correspondant d'Al Jazeera a rapporté le martyr d'un Palestinien après avoir été visé par des tirs de l'armée d'occupation à l'est de la ville de Deir al-Balah, dans le centre de la bande de Ghaza.

A l'est de la ville de Rafah, au sud de Ghaza, une jeune fille a été blessée par les balles des forces d'occupation israéliennes dans le quartier d'Al-Jeneina. La chaîne satellitaire Al-Aqsa a rapporté de son côté que des «véhicules de l'occupation tiraient avec des mitrailleuses lourdes sur la frontière nord-est de la ville de Khan Younes, au sud de la bande de Ghaza».

En outre, le Centre palestinien de l'information (Palinfo) a rapporté que les restes de 40 martyrs ont été déterrés dans un charnier dans la région du projet de Beit Lahia, dans le nord de Ghaza.

### AGGRAVATION DE LA SITUATION HUMANITAIRE

Au 3<sup>e</sup> jour de la fermeture par l'occupation sioniste du terminal de Karam Abu-Salem et le recours continu à la famine comme arme de guerre, la situation humanitaire s'aggrave à Ghaza en ce mois de Ramadan. L'interdiction d'entrée des aides qui touche également les médicaments et autres fournitures médicales, l'eau potable et le carburant «expose des milliers de malades et de blessés à une mort certaine», a déclaré hier le Bureau des médias du gouvernement de Ghaza.

De son côté, le ministère du Développement social de Ghaza a mis en garde contre le risque d'une nouvelle propagation de la famine du fait que «plus de 2,4 millions de citoyens dépendent de l'aide humanitaire (extérieure) comme unique source», et que «les boulangeries risquent également de s'arrêter en raison du manque de farine et du carburant pour faire fonctionner les fours».

«Plus de 289.824 enfants et 139.764 personnes âgées risquent de mourir de faim et de froid en raison du manque de couvertures, de moyens de chauffage et d'abris».

### UNRWA : L'AIDE HUMANITAIRE DOIT CONTINUER À ENTRER

Hier, Philippe Lazzarini, Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), a déclaré, sur la plateforme X, que «la décision d'Israël de bloquer l'entrée de l'aide à Ghaza menace la vie des civils épuisés par 16 mois de guerre brutale». «L'aide humanitaire doit continuer à circuler à une échelle similaire à celle que nous avons vue au cours des six dernières semaines depuis le début du cessez-le-feu, ce qui avait apporté un répit et un soulagement aux personnes dans le besoin», ajoute Lazzarini dans sa publication.

Pour le patron de l'UNRWA, «l'aide humanitaire et les services de base ne sont pas négociables» et «ne doivent jamais être utilisés comme des armes de guerre». Il rappelle que «la grande majorité des habitants de Ghaza dépendent de l'aide pour leur simple survie» et que «l'eau, les hôpi-

taux, les centres de santé et l'électricité sont essentiels pour compléter l'aide alimentaire de base».

### LE PORTE-PAROLE DU SG DE L'ONU REJETTE L'AFFIRMATION DE NETANYAHU SUR LE VOL DES AIDES PAR LE HAMAS

Le porte-parole du SG de l'ONU, Stéphane Dujarric, a déclaré, lundi, que les agences travaillant sur le terrain à Ghaza n'ont pas signalé de vols d'aide humanitaire entrant dans le territoire par le Hamas, comme l'a affirmé Netanyahu, ajoutant que l'aide parvenait effectivement aux gens.

Interrogé sur les déclarations de Netanyahu, Dujarric a déclaré : «Rien de tout cela n'a été rapporté ici par nos collègues sur le terrain. Nous avons vu, depuis le cessez-le-feu, que l'aide circule beaucoup plus librement et plus directement, et nous n'avons pas vu les pillages que nous avions vu avant le cessez-le-feu».

Pour la 2<sup>e</sup> fois depuis le début du génocide, le criminel Premier ministre israélien a déclaré, lundi, qu'il a pris la décision de bloquer les aides à Ghaza «parce que le Hamas vole les fournitures et empêche les habitants de les obtenir».

En outre, le porte-parole du SG de l'ONU a mis en garde les «conséquences catastrophiques» d'une reprise des combats à Ghaza pour les civils ainsi que pour les prisonniers israéliens dans l'enclave. «Nous voulons voir les otages libérés. Nous voulons voir la reprise de l'aide humanitaire», a-t-il déclaré aux journalistes, ajoutant que «deux jours de blocage par Israël de l'aide à Ghaza ont déjà conduit à une énorme flambée des prix des produits de base».

### HAMAS : LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE DOIT DEMANDER DES COMPTES AUX DIRigeANTS DE L'OCCUPATION

«En fermant les points de passage de la bande de Ghaza pour le troisième jour consécutif et en empêchant l'entrée de l'aide et des marchandises, l'occupation terroriste persiste à violer l'accord de cessez-le-feu» a déclaré hier le Mouvement Hamas dans un communiqué qui rappelle la qualification de «crime de guerre» la décision sioniste qui «cible des civils innocents et agrave leurs souffrances humaines pour atteindre des objectifs politiques». «La communauté internationale, les Nations Unies et les organisations humanitaires et de défense des droits de l'homme doivent prendre des mesures immédiates pour mettre fin à ces violations systématiques et sans précédent du droit international et humanitaire», lit-on dans le communiqué qui appelle à ce que les «dirigeants de l'occupation soient tenus pour responsables en tant que criminels de guerre» et à «imposer l'entrée de l'aide humanitaire et médicale à Ghaza», ainsi que «les équipements de secours et de déblaiement, et les abris».

Concernant le Sommet extraordinaire de la Ligue des Etats arabes, le Hamas affirme «attendre avec impatience un rôle arabe actif qui mettra fin à la tragédie humanitaire causée par l'occupation dans la bande de Ghaza, obligera son gouvernement fasciste à mettre un terme à ses crimes contre les civils sans défense, et fera pression pour ouvrir les points de passage pour acheminer l'aide nécessaire dont notre peuple a besoin pour renforcer sa détermination contrecarrer les plans de l'occupation visant à le déplacer de ses terres».

## L'Algérie exprime son inquiétude

L'Algérie a exprimé son inquiétude face à l'aggravation de la situation humanitaire dans les territoires palestiniens occupés malgré les efforts de médiation internationale qui ont abouti à un accord de cessez-le-feu dans la bande de Ghaza, et aux violations systématiques des droits de l'homme et du droit international humanitaire dans le territoire du Sahara occidental occupé».

Dans son intervention lors du débat général dans le cadre du 2<sup>e</sup> point de l'ordre du jour portant sur le rapport du Haut-Commissaire aux droits de l'homme, dans le cadre de la 58<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'homme (CDH), l'ambassadeur et représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Office des Nations unies à Genève et des organisations internationales en Suisse, M. Rachid Bladéhane a souligné que la session en cours «se tient à un moment où le monde est confronté à de multiples défis, accompagnés de drames humains résultant notamment de la prolifération des conflits armés et de l'occupation de longue durée, comme c'est le cas dans les territoires palestiniens et du Sahara occidental occupé».

L'Algérie «exprime son inquiétude face à l'aggravation persistante de la situation humanitaire dans les territoires palestiniens occupés, suite au génocide» perpétré par l'occupation sioniste depuis octobre 2023, «et dont les répercussions se font encore ressentir malgré les efforts de médiation internationale qui ont abouti à un accord de cessez-le-feu», a déclaré M. Bladéhane.

Reaffirmant la profonde préoccupation de la délégation al-

gérienne face aux «violations systématiques des droits de l'homme et du droit international humanitaire dans le territoire du Sahara occidental occupé».

Et de poursuivre que l'Algérie «croit en l'action multilatérale qu'elle soutient au niveau de toutes les instances internationales et régionales, y compris celles activant dans le domaine des droits de l'homme».

«L'Algérie a soumis, volontairement, le mois dernier, un rapport de mi-parcours du Mécanisme de l'Examen Périodique Universel.

Elle a également reçu le Rapporteur spécial des Nations unies sur le droit de réunion pacifique et la liberté d'association, M. Clement Nyaletsossi Voule, et la Rapportrice spéciale de l'ONU sur la situation des défenseurs des droits de l'Homme, Mme Mary Lawlor, successivement en septembre et en décembre 2023», a ajouté le diplomate.

«Notre engagement ne s'est pas arrêté là, puisque les recommandations des rapporteurs spéciaux ont été concrétisées en apportant des amendements spécifiques au Code pénal, notamment l'amendement du texte des articles 87 bis et 96 de ce code, relatifs aux crimes qualifiés d'actes terroristes ou de sabotage», a précisé M. Beladéhane.

«Un décret fixant les règles organisationnelles de l'Observatoire national de prévention de la discrimination et du discours de la haine, a été adopté et placé sous la tutelle de la

Présidence de la République, en tant que mécanisme spécial chargé de signaler ces violations aux autorités judiciaires en sus de superviser les programmes de sensibilisation à ces dangers et leur impact sur la société, afin de promouvoir les valeurs de démocratie et de tolérance, tout en préservant les droits et les libertés», a-t-il souligné.

Concernant l'enfance qui compte parmi les priorités du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le représentant de l'Algérie a rappelé l'installation d'une commission chargée de l'élaboration du plan d'action national pour l'enfance (2025/2030), qui vise à renforcer les mécanismes de protection de l'enfant et à garantir ses droits consacrés dans la convention internationale y afférente et à criminaliser toutes les formes de violence et d'exploitation des enfants avec la protection des enfants aux besoins spécifiques».

Dans le domaine de la santé, M. Beladéhane a, par ailleurs, rappelé l'adoption du projet de la stratégie nationale de sécurité sanitaire (SNSS) 2025-2030 qui consacre un système national proactif basé sur la flexibilité pour la protection des générations actuelles et futures contre les risques sanitaires».

En ce qui concerne les droits de la femme, l'intervenant a souligné qu'en plus des acquis réalisés dans ce domaine, «le président de la République a approuvé récemment la prolongation du congé de maternité pour la femme active à 5 mois avec une couverture complète du salaire par les services de la sécurité sociale, et ce dans le cadre de la protection et du renforcement des droits de cette catégorie».

## ANALYSE

Mustapha Aggoun

### Algérie, le vrai sujet...

ses paroles : la France, l'Algérie, et cette tension, cette brûlure ancienne qui se ravivait dans les débats, dans l'actualité, dans les consciences. Il ne parlait plus de banalités, il ne s'égaraît plus dans des mots sans poids. Non, il portait en lui une gravité nouvelle, une ferveur presque douloureuse.

Alors, un jour, n'y tenant plus, je lui fis remarquer ce revirement. Je lui dis, avec cette pointe d'étonnement sincère : «Toi qui d'ordinaire es si discret, si distant des tumultes du monde, te voilà plus bavard, plus au fait des nouvelles que jamais... Qu'est-ce qui t'a changé ainsi ?»

Il m'a regardé, et j'ai vu dans ses yeux quelque chose de profond, quelque chose qui venait de loin, de plus loin que nous. Il n'a pas hésité longtemps avant de répondre. Il m'a dit : «L'Algérie. Mon pays. Et cette ancienne force coloniale. Comment ne pas suivre ? Comment ne pas se soucier ? Comment ne pas sentir l'amour et la fierté d'être Algérien bouillonner en moi ?»

Ce jour-là, j'ai compris. J'ai compris que mon ami n'avait jamais fui la discussion par désintérêt, qu'il ne s'était jamais tenu à l'écart par légèreté. Non, il avait simplement toujours attribué du mérite aux sujets. Et l'Algérie, son Algérie, était l'ultime sujet. Le seul qui méritait qu'il brise son silence. Le seul qui justifiait que sa voix se mêle enfin au tumulte du monde.

## Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information  
Editée par la SPA  
ORAN - PRESSE  
au Capital de 195.923.000,00 DA

**Président**  
**Directeur Général**  
**Directeur de la Publication**  
Mohamed Abdou BENABBOU

**Direction - Administration**  
**Rédaction**  
63, Ave de l'ANP - Oran  
B.P.N°110 - Oran  
Tél. 041.23.25.22  
23.25.23 / 23.25.24  
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21  
Fax et Rédaction: 041.23.25.20  
**Imp. : Oran : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"**  
**Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"**  
**Constantine : S.I.E.**

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>  
E-mail : [infos@lequotidien-oran.com](mailto:infos@lequotidien-oran.com)  
[publicite@lequotidien-oran.com](mailto:publicite@lequotidien-oran.com)  
[admin@lequotidien-oran.com](mailto:admin@lequotidien-oran.com)  
[lequotidiendoran@yahoo.fr](mailto:lequotidiendoran@yahoo.fr)

Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - Est : SO.DI. PRESSE

«Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'édition et de Publicité» - Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger - Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 - Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77  
E-mail : [agence.regie@anep.com.dz](mailto:agence.regie@anep.com.dz) / [programmation.regie@anep.com.dz](mailto:programmation.regie@anep.com.dz) / [agence.oran@anep.com.dz](mailto:agence.oran@anep.com.dz) / [agence.annaba@anep.com.dz](mailto:agence.annaba@anep.com.dz) / [agence.ouargla@anep.com.dz](mailto:agence.ouargla@anep.com.dz) / [agence.constantine@anep.com.dz](mailto:agence.constantine@anep.com.dz)

## Algérie-Italie

### Volonté commune de renforcer le partenariat

**Les relations bilatérales entre l'Algérie et l'Italie, qui ont toujours été au beau fixe, sont appelées à se renforcer dans les moyen et long termes.**

A. Z.

C'est ce qui a été réaffirmé, lors de la table ronde sur l'entrepreneuriat organisé, lundi à Alger, et présidée par le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab et le vice-président du Conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République italienne, M. Antonio Tajani, où les deux pays ont exprimé leur engagement à renforcer le partenariat économique, à travers l'exploitation des opportunités d'investissement disponibles dans divers secteurs. Devant une assistance nombreuse, composée de ministres, des ambassadeurs des deux pays, d'opérateurs économiques et d'hommes d'affaires des deux pays, M. Arkab a mis en exergue la volonté commune des deux pays d'établir des relations économiques et commerciales «exemplaires», à travers l'exploitation des opportunités d'investissement disponibles, notamment au vu des atouts dont dispose l'Algérie, à savoir ses ressources naturelles variées, sa position géographique stratégique et ses infrastructures, faisant d'elle une «destination d'investissement attractive par excellence». Le ministre a souligné que l'Algérie est devenue «un vaste chantier» pour des projets stratégiques dans des secteurs clés tels que l'Agriculture, le Tourisme, les Mines, les Energies renouvelables, les Communications, l'Industrie et les Services, mettant en avant la volonté du pays d'attirer les investissements dans plusieurs domaines, notamment les nouvelles technologies de l'information, l'Industrie automobile, les Industries agroalimentaires, et d'autres.

Après avoir rappelé les indicateurs économiques qui font de l'Algérie un «pays stratégique pour drainer les investisseurs», M. Arkab a mis en avant les opportunités disponibles en matière d'exploration et de production des hydrocarbures, dans le but de renouveler constamment les réserves du pays, «d'accroître sa capacité à répondre à la demande croissante en gaz et de préserver sa position en tant que fournisseur historique d'une énergie sûre et fiable». Le ministre a également souligné l'importance du projet d'interconnexion électrique entre l'Algérie et l'Europe, «que nous œuvrons à développer avec l'Italie», ainsi que les programmes d'investissement lancés par l'Etat dans le domaine des énergies renouvelables et le développement du secteur minier.

Du côté italien, M. Tajani a estimé que «le partenariat algéro-italien est excellent, mais il doit être encore plus solide en investissant dans des secteurs divers tels que l'Agriculture, le Touris-

me, les Infrastructures, le Bâtiment et d'autres domaines». Dans ce cadre, il a affiché la disposition de son pays à contribuer au développement du secteur de la Pêche en Algérie, à travers l'expertise des entreprises italiennes en matière de construction de bateaux de pêche.

#### AUGMENTATION DU NOMBRE DE BOURSES AU PROFIT DES ÉTUDIANTS ALGÉRIENS

Concernant le domaine touristique, M. Tajani a mis en avant la diversité géographique et de la richesse culturelle de l'Algérie, ce qui incite les sociétés italiennes à investir dans ce domaine. Soulignant l'importance de l'Algérie sur le continent africain, le responsable italien a relevé que «les conditions sont idoines pour l'établissement de partenariats bénéfiques pour les deux pays», avec la possibilité d'organiser un forum de l'entrepreneuriat à Rome, afin de permettre aux investisseurs algériens de s'enquérir des opportunités d'investissement en Italie.

Concernant le domaine culturel, le vice-président du Conseil des ministres italien a annoncé l'augmentation du nombre des bourses d'études au profit des étudiants algériens, pour être «à l'avenir, un trait d'union entre les investisseurs italiens et leurs homologues algériens».

A l'issue de l'audience que lui a accordée la Présidente Tebboune, M. Tajani a déclaré : «je suis très heureux d'être ici à Alger, pour la première fois, et je remercie le Président, Abdelmadjid Tebboune, pour son accueil très chaleureux et amical. Il n'a pas manqué de relever que les relations entre les deux pays sont «très fortes» et les deux parties sont disposées à «aller de l'avant» pour renforcer ces relations qui vont, a-t-il dit, «de la coopération politique à la coopération économique et englobent aussi le domaine de la Culture». «Nous voulons soutenir l'enseignement de la langue italienne en Algérie et nous voulons plus d'étudiants algériens dans les universités italiennes», a-t-il souligné. Tajani a indiqué avoir également évoqué avec le président de la République «la stabilité dans la région de la Méditerranée et la lutte contre la traite humaine», assurant que les deux pays «veulent travailler ensemble et à ce titre, il a été décidé d'avoir une coordination durable entre les Secrétaires généraux des ministères des Affaires étrangères de l'Algérie et de l'Italie, ainsi qu'avec la Tunisie».

«On a décidé d'organiser une rencontre entre les gouvernements de nos deux pays en Italie et dont la date sera fixée ultérieurement, ainsi qu'une réunion ministérielle des 5+5 de la Méditerranée», a-t-il révélé.

## AADL

### Les modalités d'application de l'abattement de 10% pour le solde anticipé fixées

Les modalités d'application de l'abattement de 10% consenti par l'Etat au profit des bénéficiaires de logements acquis dans le cadre de la location-vente et désirant solder leur logement par anticipation ont été fixées dans un arrêté interministériel paru au Journal Officiel (JO) n° 14.

Cet arrêté, signé le 6 février dernier par les ministres des Finances et le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, porte sur l'abattement de 10% consenti par l'Etat au profit des bénéficiaires de logements dans le cadre du programme location-vente, calculé sur la base du montant des loyers restant à payer

par le bénéficiaire de logement de location-vente.

Les bénéficiaires des logements AADL doivent avoir réglé au moins 25% du prix total du logement et être à jour dans le règlement de leurs échéances pour pouvoir prétendre à l'abattement consenti par l'Etat, est précisé dans cet arrêté.

Selon ce texte, les bénéficiaires désirant solder la totalité du montant du reste à payer de leurs logements location-vente, doivent soumettre une demande d'abattement, accompagnée des justificatifs de paiement des 25% requis, dont le modèle-type est publié dans le même arrêté.

Cette demande d'abattement doit être soumise aux services compétents avant le paiement intégral des échéances, est-il également mentionné dans cet arrêté.

S'agissant des montants de l'abattement consenti sur le reste à payer des loyers au titre des programmes location-vente, ils sont pris en charge par les services concernés du ministère des Finances.

Les demandes de remboursement des montants générés par l'abattement sont transmises par le promoteur immobilier aux services concernés du ministère des Finances, souligne-t-on par ailleurs dans cet arrêté.

**Raïna Raïkoum**  
Sid Lakhdar Boumediène

**D**e retour de voyage, toujours en période de vacances scolaires du fait d'une fonction dans l'Education nationale de mon Algéroise, il faut s'attendre à un avis on assailli par des enfants. C'est l'âge le plus merveilleux et innocent dans une vie mais pour ceux qui partagent le même avion, le sentiment n'est pas forcément partagé (bien entendu, seulement à ce moment, puisque l'amour des enfants est naturel et spontané). Derrière nos sièges, une maman et ses deux enfants, le papa étant relégué dans l'autre rangée. Jusque-là, rien d'anormal, la relégation d'un papa est un classique du genre humain.

L'avion décolle et les deux enfants crient leur frayer, de celles qu'aiment les enfants lorsque le sentiment de peur est mêlé à celui de bonheur. C'était manifestement leur premier voyage, ils allaient à Paris. Les élèves espagnols ayant cinq jours de vacances pendant la période du Carnaval. Les minutes passent, une après l'autre, et rien ne se passe. Nous ne savions pas exactement ce qu'il était cette sensation indéfinissable que nos regards croisés semblaient exprimer au même moment par les deux. Puis tout s'est brusquement éclairé ! Je n'ai entendu ni un bavardage bruyant et, surtout, aucun coup de pied sur le dos de mon siège. Vous connaissez, j'en suis certain, ce coup de pied d'un enfant sur le siège qui lui fait face sinon vous n'avez jamais pris l'avion, en tout cas avec des enfants derrière vous. Voilà la raison de notre sensation qui ne s'expliquait pas jusqu'à ce moment.

Mais chose encore plus stupéfiante, l'un des enfants, celui du siège près du hublot, n'a cessé de poser des questions à sa maman qui sont d'une maturité d'esprit peu attendue de la part d'un garçon si peu âgé. Non, il ne parlait ni de Disneyland ni d'autres attractions qu'on pourrait deviner. Il n'a pas arrêté de poser des questions sur le sens énigmatique de ce monument d'acier qu'était la Tour Eiffel. Du pourquoi ce musée si

connu s'appelait Le Louvre, quelle est l'histoire de France et le nom de son président, pourquoi le Français avait beaucoup de mots communs avec la langue espagnole ? Et ainsi de suite. Cela n'a pas arrêté et je suis resté collé à cette conversation.

Pendant la longue descente, il faisait nuit et les premières lumières de la ville se dévoilaient à la sortie des nuages. Où est-elle, où est-elle ? demandait avec impatience ce jeune enfant. Puis subitement, je l'entends dire «la voilà maman, la voilà, la Tour Eiffel, là-bas!». J'aurais tellement aimé à ce moment voir ses yeux qui devaient pétiller de bonheur. «Dis maman, elle n'est pas aussi petite que ça ?» avec le ton de la déception après tant de visions extraordinaires qu'il avait eues en regardant les photos longtemps à l'avance (c'est ce que me dira plus tard la maman).

Lorsque nous nous sommes levés, je lui ai confirmé qu'elle était très grande et que son rêve ne sera pas déçu. Comme tous les enfants éduqués, il a rougi et a dit merci en baissant la tête. Lorsque j'ai fait des compliments à la maman et qu'au cours de cette courte conversation, j'ai appris qu'elle était institutrice, je me suis dit quel bonheur d'avoir travaillé si rudement, à mon âge avancé, pour pouvoir baragouiner un peu en espagnol, en tout cas pour une compréhension et une conversation simples. Une maman exerçant la plus belle des professions et un petit garçon qui écoutait certainement tous les jours sa mère lui racontant les merveilles de la connaissance et de la culture. Nous sommes sortis et j'ai vu pour une dernière fois ce petit garçon dans le bus, il tenait sa maman par la main, prêt à vivre de merveilleuses vacances de la période du Carnaval. Ah, j'oubliais, ils ont récupéré le papa qui était submergé par les sacs à prendre. Il faut bien que les papas servent à quelque chose. (Une boutade bien amicale car il n'y a pas d'éducation de ce niveau sans l'amour et les efforts conjoints des deux).

## Automobile

### Partenariat algéro-chinois pour la fabrication des pièces de rechange

M. Aziza

Un grand pas vient d'être franchi dans le secteur automobile en Algérie. Un accord partenariat entre l'Entreprise nationale de tubes et transformation de produits plats 'Anabib' et la Société chinoise 'Auto Lumiar' a été signé, lundi dernier à Alger, autour de la création d'une joint-venture pour la fabrication de pièces de rechange automobiles en Algérie. Les deux entreprises comptent produire localement des phares de voitures et des pare-chocs dans la première phase de production, pour fabriquer par la suite d'autres accessoires et pièces. Ce qui contribuera au renforcement de la capacité de l'Algérie à répondre aux besoins du marché local», selon un communiqué rendu public par le ministère de l'Industrie.

Les pièces détachées automobiles seront ainsi produites par l'unité 'PTS' de Reghaïa à Alger.

Ayant présidé, la cérémonie de signature de la joint-venture entre 'Ana-

bib', filiale de la Société nationale de sidérurgie (SNS), et la Société chinoise spécialisée dans la fabrication de pièces automobiles, le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a affirmé que cette initiative «jouera un rôle clé dans la réduction de la dépendance aux importations». Et ce «en fournissant des pièces détachées de haute qualité à des prix compétitifs, ce qui contribuera au développement du secteur de la construction automobile en Algérie».

Le ministre de l'Industrie a salué cette démarche, soulignant qu'elle «réflète la politique du gouvernement pour le soutien aux partenariats stratégiques qui contribuent au transfert de technologies et au développement du produit industriel national».

De leur côté, les représentants de la Société 'Auto Lumiar' ont exprimé leur engagement à transférer leur expertise et leur technologie avancée en Algérie, soulignant que cette coopération «représente un modèle réussi de partenariat industriel entre l'Algérie et la Chine», selon le communiqué. La

Chine est l'un des plus grands producteurs mondiaux de pièces de rechange automobiles. Et son expertise dans le domaine sera certainement très bénéfique pour le secteur de la pièce de rechanges en Algérie, un créneau porteur qui fait son chemin. Des producteurs locaux se sont déjà lancés dans la fabrication locale de batteries, pneus et huiles. D'ailleurs le département de Ghrieb a fait état récemment du lancement d'un réseau national de pièces de rechange automobiles, regroupant tous les producteurs locaux exerçant dans ce secteur, avec pour objectif de développer cette industrie et d'accompagner l'industrie automobile en Algérie. À travers, notamment, l'augmentation du taux d'intégration national. Concrètement, deux commissions chargées du suivi et de l'encadrement de l'activité de fabrication de pièces de rechange automobiles ont été déjà installées au sein du ministère de l'Industrie. Dans le cadre, justement, du lancement du réseau national de pièces de rechange automobiles.

## Accidents de la route 3.700 morts en 2024

El-Houari Dilmî

Ce sont des chiffres qui donnent froid dans le dos que ceux révélés, hier mardi, par la chargée d'information à la délégation nationale à la sécurité routière, Khellaf Fatima. En effet, intervenant sur les ondes de la Radio nationale, Khellaf Fatima, a révélé que plus de 3.740 personnes ont perdu la vie sur nos routes, durant l'année écoulée avec près de 36.000 blessés. Khallaf a expliqué que 26.272 accidents de la circulation ont été enregistrés en 2024, reflétant une augmentation notable des sinistres par rapport à l'année précédente.

L'invitée de la Radio a souligné qu' « il y a une augmentation de tous les indicateurs liés aux accidents de la circulation, où le nombre des accidents a enregistré une augmentation de 15,06 %, et le nombre de victimes a augmenté de 3 %, tandis que le nombre de blessés a augmenté de 4 %, par rapport à 2023, malgré des efforts continus de sensibilisation et de sensibilisation aux dangers des accidents de la circulation », a-t-elle argumenté.

### LES FACTEURS DE RISQUE

Toujours selon la chargée d'information à la délégation nationale à la sécurité routière, les raisons des accidents sont multiples, « mais le facteur humain reste le plus important puisqu'il est responsable de 96,36 % des accidents, tandis que l'impact du facteur véhicule est estimé à 2,6 % et l'état des routes à

1,57 % », a-t-elle révélé. « Des études menées par plusieurs instituts algériens et des étudiants universitaires confirment que la responsabilité principale incombe au comportement des usagers de la route, qu'il s'agisse des conducteurs ou des piétons, et au non-respect du code de la route », a-t-elle ajouté.

Dans le même contexte, elle a souligné que ces études indiquent que « certaines personnes estiment que ces lois restreignent leur liberté, y compris celles liées au dépassement de la limitation de vitesse, au non-respect des indications prescrites ou au franchissement de lignes continues », a-t-elle indiqué.

### RAMADHAN 2024 : 323 MORTS

Contrairement à ce qui est répandu chez certains que le Ramadhan est un mois calme et tranquille, la responsable de l'information de la délégation nationale à la sécurité routière a révélé que le Ramadhan 2024 a connu une augmentation significative des accidents de la circulation, avec 323 morts et 2.800 blessés, soit une moyenne quotidienne de 10 morts et 90 à 100 blessés/jour. Et d'ajouter : « Parmi les infractions au code de la route les plus importantes enregistrées au cours du mois de Ramadhan figurent les excès de vitesse, les infractions graves, en plus de la perte de contrôle des véhicules en raison d'une vitesse excessive, et l'implication de piétons dans des accidents mortels ».

L'hôte de la Radio a également souligné que les pou-

voirs publics, sous la conduite de la délégation nationale à la sécurité routière, « déplient des efforts continus pour réduire le nombre d'accidents de la circulation en Algérie, compte tenu de la présence de nombreux facteurs d'influence, tels que la forte croissance démographique, l'augmentation des déplacements entre les villes et les wilayas, la croissance économique et commerciale du pays, outre le fait que le parc national de véhicules a dépassé les 9 millions d'unités », a-t-elle souligné. « Les accidents de la circulation sont un phénomène comportemental principalement lié à la société, et la stratégie des pouvoirs publics, à ce stade, repose sur la formation et la numérisation comme options pour faire face à ce phénomène, d'autant plus qu'un tiers des personnes impliquées dans des accidents sont titulaires d'un permis de conduire depuis moins de 5 ans », a encore argumenté Khallaf Fatima. Cette dernière a enfin révélé que la délégation a placé la formation continue dans le domaine de la conduite comme « une priorité majeure » dans le but d'élever le niveau de compétences et de connaissances des conducteurs, alors qu'un projet a été lancé pour numériser les tests liés au contrôle du code de la route, au stationnement et à la conduite en général. A noter que vingt-sept (27) personnes sont décédées et 1.623 autres ont été blessées dans des accidents de la route enregistrés à travers le pays, du 23 février au 1<sup>er</sup> mars en cours, selon la Protection civile.

### Opec+

## L'Algérie annonce un retour progressif de ses réductions volontaires

L'Algérie et sept autres pays de l'alliance « Opec+ » ont décidé, lundi, de procéder à un retour progressif, à partir du 1<sup>er</sup> avril prochain, de leurs réductions volontaires de production pétrolière, selon un communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables.

Cette décision a été prise lors d'une réunion ministérielle tenue par vidéoconférence, réunissant les huit pays membres de l'Opec+ (Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés non membres), qui appliquent des réductions volontaires de leur production pétrolière, à savoir : l'Algérie, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, l'Irak, le Kazakhstan, le Koweït, Oman et la Russie. A l'issue de sa participation à la réunion, le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a souligné que « cette décision reflète l'engagement des huit pays de l'Opec+ à adopter une approche responsable afin d'assurer la stabilité du marché pétrolier international ». « Cette décision s'inscrit dans le cadre des efforts continus de l'Opec+ pour assurer un équilibre durable du mar-

ché et préserver les intérêts des producteurs et des consommateurs », a souligné M. Arkab cité dans le communiqué. Cette décision fait suite à un examen approfondi de la situation actuelle du marché pétrolier et de ses perspectives d'évolution dans les mois à venir, selon le communiqué du ministère.

De son côté, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opec) a publié un communiqué sur son site web, affirmant que les huit pays, « compte tenu des fondamentaux sains du marché et des prévisions positives », ont décidé de procéder à un retour progressif et flexible des ajustements volontaires de 2,2 millions de barils

### Education

#### Le BEM le 1<sup>er</sup> juin et le Bac le 15 juin

Le ministère de l'Education nationale a dévoilé, mardi, dans un communiqué, le calendrier des examens du Baccalauréat et du Brevet d'enseignement moyen (BEM) pour l'année scolaire 2024/2025, fixés du 1<sup>er</sup> au 3 juin 2025, pour le BEM et du 15 au 19 juin pour les épreuves du Bac. « Le ministère de l'Education nationale informe l'ensemble des candidats au Brevet d'enseignement moyen et au Baccalauréat pour l'année sco-

laire 2024/2025, que les dates des épreuves se dérouleront selon le calendrier suivant :

- Les épreuves du BEM: du dimanche 1<sup>er</sup> au mardi 3 juin 2025.

- Les épreuves du Baccalauréat: du dimanche 15 au jeudi 19 juin 2025 », indique le communiqué.

Le ministère a exprimé, à cette occasion, ses voeux de « succès et de réussite à tous les candidats ».

## L'APS parle de «barbouzerie de bas étage» Quand France Télévisions sombre dans la désinformation

Dans son journal télévisé du 20h du lundi 3 mars 2025, la chaîne publique France 2 a diffusé un reportage intitulé "Quand Alger veut faire taire ses opposants". Ce sujet, qui se veut une enquête sur une prétendue ingérence algérienne en France, s'apparente en réalité à une opération de communication au service d'un agenda politique bien précis. Ce qui a été diffusé par France Télévisions est tout simplement scandaleux.

Jusqu'à présent, les médias publics français s'étaient toujours défendus d'entrer dans les basses campagnes médiatiques contre l'Algérie, contrairement aux médias contrôlés par Vincent Bollore, porte-voix des courants les plus extrémistes de la droite française.

En s'abaissant à ce genre de reportage, contraire à l'éthique et au professionnalisme journalistique dont elle se réclamait, France Télévisions signe une véritable "barbouzerie de bas étage", bien loin des standards de rigueur que l'on est en droit d'attendre d'un média public.

Le reportage de L'Œil du 20h accuse l'Algérie d'opérer directement sur le sol français pour "faire taire ses opposants", en s'appuyant sur des témoignages de figures issues de la mouvance terroriste du MAK et d'anciens militants marginalisés qui peinent à exister sur la scène politique algérienne.

Pire encore, France 2 laisse entendre que les autorités algériennes tenteraient de récupérer ces "opposants" en menant des actions d'influence auprès de la diaspora algérienne qui ne cesse de prouver son attachement et son amour à son pays. Mais

en quoi le fait de vouloir rassembler ses enfants autour d'un projet national serait-il condamnable? L'Algérie, par la voix du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, n'a jamais caché son souhait de voir tous ses enfants, où qu'ils soient, contribuer au développement du pays. L'initiative de (Lam Chaml - initiative de rassembler) lancée en 2022 pour faire face aux défis qui guettent le pays témoigne de cette volonté de dialogue et d'unité nationale.

### LA FRANCE, HABITUÉE AUX MANŒUVRES CONTRE L'ALGÉRIE

Il est pour le moins cocasse que la France, connue pour ses opérations secrètes et ses ingérences dans les affaires des pays souverains, tente aujourd'hui de se poser en victime. L'histoire récente regorge d'exemples de manœuvres françaises visant à déstabiliser l'Algérie, à l'instar du recrutement d'anciens terroristes pour mener des campagnes de propagande contre l'Etat algérien.

Ce reportage qui semble être une suite logique des campagnes presque journalières menées contre le pays depuis quelques mois déjà intervient dans un contexte où la France traverse une crise sociale et économique profonde. Avec une dette publique dépassant les 3.200 milliards d'euros, une attractivité économique en déclin et une société divisée depuis la révolte des Gilets jaunes, certains cercles politiques trouvent dans la diabolisation de l'Algérie un moyen commode pour détourner l'opinion publique de leurs propres

échecs. L'Algérie refuse catégoriquement ces accusations infondées et ne se taira pas face à ces manœuvres. Ce reportage n'est ni plus ni moins qu'un montage grotesque, fabriqué pour servir des agendas politiques au détriment de la vérité.

### UNE FRUSTRATION ÉCONOMIQUE ÉVIDENTE

Derrière ces campagnes médiatiques se cache une frustration économique que personne ne veut avouer. Depuis que l'Algérie a décidé de diversifier ses partenaires économiques et de défendre ses intérêts vitaux dans un monde en pleine mutation, la France a perdu sa position privilégiée. Ce realignment économique dérange ceux qui pensaient pouvoir éternellement bénéficier de leur position dominante héritée de la colonisation.

### LES HÉRITIERS DE L'OAS EN QUÊTE DE REVANCHE

Enfin, il faut bien dire que les campagnes médiatiques hostiles trouvent un écho chez certains politiciens français qui rêvent de foulé les marches de l'Elysée, quitte à torpiller les relations avec l'Algérie. Ces nouveaux nostalgiques de l'Algérie française ne sont que les dignes héritiers de l'OAS, animés par une haine inextinguible contre une Algérie souveraine, libre et debout.

Mais l'Algérie avance, sans se laisser distraire par ces gesticulations médiatiques. Ni la désinformation, ni les manipulations ne pourront freiner la marche du peuple algérien vers un avenir meilleur.

### Agrément des banques digitales

#### Nouvelles instructions de la banque d'Algérie

La Banque d'Algérie a publié deux instructions relatives à l'agrément des banques digitales, ainsi qu'aux conditions d'autorisation et d'agrément des banques et d'établissements financiers, et ce dans le cadre de l'application des mesures de la loi monétaire et bancaire de 2023.

Signées par le Gouverneur de la Banque d'Algérie, il s'agit de l'instruction N 01-25 relative aux conditions d'autorisation de constitution et d'agrément de banque et d'établissement financier, et de l'instruction N 02 relative aux conditions spécifiques de constitution, d'agrément et d'activités de banque digitale. Pour ce qui est des banques digitales, le requérant doit adresser la demande d'autorisation de constitution de ce type de banques au Président du Conseil monétaire et bancaire, appuyée d'un dossier en deux exemplaires, dont (un) 1 sous format numérique.

Le dossier doit comprendre plusieurs documents dont une présentation synthétique du projet comprenant un exposé de la vision et des ob-

jectifs stratégiques et la mise en évidence des principales motivations.

Il s'agit aussi, selon l'instruction, du projet des statuts légaux, l'étude technico-économique relative au projet envisagé, une description succincte des dispositifs spécifiques prévus par la réglementation en vigueur, le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques et le dispositif de prévention et de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive (LCB-FT).

Le requérant, ayant obtenu l'autorisation dispose d'un délai de 12 mois, courant à compter de la date de notification de l'autorisation de constitution, pour introduire auprès du Gouverneur de la Banque d'Algérie, une demande d'agrément, afin de permettre à la banque digitale d'entrer en activité, stipule le même texte.

Concernant l'autre instruction, qui porte sur les conditions d'autorisation de constitution et d'agrément de ban-

## Contre le Canada, le Mexique et la Chine

# Trump intensifie sa guerre commerciale avec des droits de douane

**D**onald Trump a mis à exécution sa menace de taxer lourdement les produits des trois premiers partenaires commerciaux des Etats-Unis, avec l'entrée en vigueur mardi de droits de douane contre le Canada et le Mexique et de nouvelles taxes sur les importations chinoises, déclenchant une riposte rapide de Pékin et d'Ottawa.

Les craintes liées à ces guerres commerciales naissantes ont fait chuter les marchés en Asie et en Europe. Les importations en provenance du Canada et du Mexique seront désormais taxées à hauteur de 25%, et 10% pour les hydrocarbures canadiens.

Au total, 918 milliards de dollars de produits provenant des deux voisins des Etats-Unis sont concernés, avec un impact réel attendu pour l'économie américaine.

Ce niveau de taxation sur les importations est «le plus élevé depuis la fin des années 1940», et met «un coup d'arrêt brutal à la mondialisation de l'après-guerre», estime dans une note Paul Ashworth, de Capital Economics. «Nous pourrions facilement atteindre le droit de douane effectif le plus élevé depuis 1936 d'ici le début de 2026, si ces mesures devaient se poursuivre», nuance Diane Swonk, économiste du cabinet KPMG, interrogée par l'AFP. Donald Trump reproche au Canada, au Mexique et à la Chine de ne pas lutter suffisamment contre le trafic de fentanyl, une drogue aux effets dévastateurs aux Etats-Unis, et avait dit en février imposer ces droits de douane pour les pousser à agir. La mesure visant le Canada et le Mexique avait cependant été suspendue jusqu'au 4 mars.

Dans le même temps, Washington avait imposé à la Chine 10% de droits de douane supplémentaires.

res. La surtaxe est passée à 20% dans un nouveau décret signé lundi par M. Trump.

### «UN ACCORD ÉQUILIBRÉ»

Pékin a répliqué mardi en annonçant des taxes de 10 et 15% sur une série de produits agricoles en provenance des Etats-Unis, allant du poulet aux soja, déplorant une décision «unilatérale» de Washington. Cette riposte reste toutefois un cran en-dessous de l'offensive américaine, qui concerne l'ensemble des produits chinois entrant aux Etats-Unis. Les nouvelles taxes chinoises ne concernent ainsi que 14% de l'ensemble des produits américains importés en Chine, selon Pinpoint Asset Management. Pékin semble «vouloir essayer de ne pas provoquer une escalade», affirme dans une note Zhiwei Wang, économiste chez Pinpoint Asset Management. Si Washington persiste à mener une «guerre des droits de douane», une guerre commerciale ou toute autre forme de conflit, la Chine sera prête à l'accompagner jusqu'au bout», a toutefois averti mardi un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères.

Estimant que «rien ne justifiait ces mesures» américaines, le Canada va mettre en place des droits de douane de 25% sur certains produits américains, pour un montant total de 155 milliards de dollars canadiens.

La présidente mexicaine Claudia Sheinbaum a, elle, déjà assuré que le Mexique avait «un plan A, un plan B, un plan C et un plan D» contre ces nouvelles taxes. Après l'annonce par Donald Trump que l'Union européenne (UE) serait prochainement visée par une taxe de 25% sur



ses produits à destination du marché américain, le ministre français de l'Economie, Eric Lombard, a appelé mardi l'UE à trouver «un accord équilibré» avec Washington. Donald Trump avait souligné durant sa campagne électorale que «droits de douane» étaient ses «mots favoris». Il avait dit souhaiter les utiliser pour rééquilibrer la balance commerciale américaine, financer en partie sa promesse de baisser les impôts et imposer «le respect» aux partenaires des Etats-Unis.

### CHUTE DE CROISSANCE?

Le président américain a d'ores et déjà annoncé son intention de taxer aussi l'acier et l'aluminium et le lancement d'une enquête

en vue d'en faire autant pour les produits issus de la sylviculture. Lundi, les produits agricoles importés se sont ajoutés à la liste, M. Trump assurant qu'ils seront aussi taxés à compter du 2 avril. La perspective des droits de douane commence toutefois à inquiéter les Américains, tant les consommateurs que les entreprises. Le Conseil des entreprises Chine-Etats-Unis, qui compte 270 entreprises américaines, estime ainsi que les droits de douane «vont plomber notre compétitivité mondiale». Fin février, deux indices de confiance des consommateurs ont plongé, plombés par la crainte d'un rebond de l'inflation. Celle-ci peine à revenir vers les 2% visés par la Réserve fédérale (Fed) et a même accéléré légèrement fin

2024. Une donnée essentielle, alors que le président américain doit principalement sa victoire à sa promesse de faire baisser les prix et d'améliorer le pouvoir d'achat des ménages. Or, selon la Fédération nationale du commerce de détail, taxer les produits canadiens et mexicains «forcera les Américains à payer plus chers pour leurs achats». Lundi, la publication de l'indice ISM de la production industrielle s'est accompagnée de commentaires sur la crainte, dans un certain nombre d'industries, de voir les droits de douane devenir une nouvelle réalité. Un autre indice de la Fed d'Atlanta anticipe désormais une chute brutale de la croissance américaine, s'attendant même à une contraction sévère au premier trimestre.

## Chine

# Début de l'événement politique de l'année, en pleine guerre commerciale



du Parlement proprement dit et celle d'une assemblée consultative.

Si ces réunions donnent lieu à des votes à la quasi-unanimité de textes pré-approuvés par le Parti communiste chinois (PCC) au pouvoir, elles offrent également un rare aperçu des priorités chinoises. Lors d'une conférence de presse mardi, Lou Qinjian, le porte-parole de cette session annuelle de l'Assemblée nationale populaire (ANP), le Parlement chinois, a reconnu que l'économie nationale était confrontée à «de nombreuses difficultés et défis». «L'incertitude économique et politique au niveau mondial s'accroît (...), la demande intérieure est insuffisante et certaines entreprises sont confrontées à des difficultés en matière de production et d'exploitation», a-t-il souligné. Mais il s'est également montré confiant dans la capacité de la Chine à résister à ces vents contraires, déclarant qu'elle avait «une forte résilience et un grand potentiel».

L'ouverture des «Deux sessions» mardi coïncide avec l'entrée en vigueur de nouveaux droits de douane américains supplémentaires visant les produits chinois. La Chine a annoncé des contre-mesures.

Nombre d'observateurs s'attendent lors des «Deux Sessions» à des mesures de relance pour stimuler la demande intérieure, nécessaires pour compenser une

possible baisse des exportations frappées par les taxes américaines.

### «PROPAGANDE»

Les travaux débutent mardi après-midi avec l'ouverture de la Conférence consultative politique du peuple chinois (CCPPC). Organe consultatif, la CCPPC n'a qu'un poids relatif par rapport à l'ANP, qui elle débutera mercredi et verra le Premier ministre Li Qiang dévoiler les ambitions économiques chinoises pour 2025. Des analystes sondés par l'AFP s'attendent à ce que Pékin se fixe un objectif de croissance du PIB d'environ 5%-comme l'an passé. Beaucoup d'analystes sont dans l'attente d'annonces et de mesures de la part de la Chine pour relancer la consommation des ménages, toujours atone, qui alimente une spirale déflationniste. L'économie chinoise, confrontée à une crise prolongée du secteur immobilier et à un taux de chômage élevé chez les jeunes, peine à pleinement retrouver son élan depuis la pandémie. Les investisseurs suivront également de près tout signe de soutien supplémentaire au secteur privé, après une rare réunion mi-février entre le président chinois Xi Jinping et des grands patrons de la tech chinoise. Les dirigeants chinois tenteront de transmettre le message selon lequel le pays «se porte encore bien», déclare Alfred

Wu, professeur à l'Ecole de politique publique Lee Kuan Yew, à Singapour. Selon lui, aucune mesure spécifique ne devrait toutefois être annoncée durant les «Deux Sessions» et l'influence sur les marchés boursiers devrait donc être «limitée».

### BUDGET MILITAIRE

«Dans le passé, la réunion de l'ANP, c'était une manière de définir les priorités politiques (des prochains mois). Dorénavant, elle consiste davantage à envoyer un message et à faire de la propagande», estime M. Wu. Les «Deux Sessions» donnent en tout cas l'occasion à Pékin d'afficher sa position face à Washington, qui a défini la Chine comme un rival stratégique. De retour à la Maison Blanche depuis janvier, Donald Trump chamboule déjà l'ordre international.

«Les gens observent comment Xi va réagir face aux incertitudes et à l'imprévisibilité générées par l'administration Trump», estime Chong Ja Ian, professeur à l'Université nationale de Singapour. Selon des analystes, la pression américaine pourrait inciter Pékin à intensifier ses mesures de soutien à l'économie, déjà observées l'an passé: réduction de taux d'intérêt, allègement de la pression sur la dette des collectivités locales ou encore subventions sur les biens de consommation pour aider les ménages.

Plus grand événement politique de l'année en Chine, les réunions parlementaires ont débuté mardi à Pékin, avec pour objectif de répondre aux derniers droits de douane de Donald Trump, qui visent une économie chinoise déjà affaiblie.

Des milliers de délégués sont dans la capitale chinoise pour participer aux «Deux Sessions» qui se tiennent en parallèle - celle

Sétif

## Boukhari supervise des opérations d'exportation

**Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Mohamed Boukhari, a supervisé lundi dans la zone industrielle de Sétif le départ de trois cargaisons de différents produits exportés vers des pays africains et européens.**



Le ministre a ainsi donné le signal de départ d'un lot de 19.000 m<sup>2</sup> de carreaux céramiques produits par la Société de statut privé Ceram Glass. Cette quantité, a-t-on expliqué, constitue la première expédition d'une quantité à exporter de 100.000 m<sup>2</sup> vers la Libye.

Selon des informations recueillies sur place, la société Ceram Glass a exporté, en 2024, plus de 500.000 m<sup>2</sup> de carreaux céramiques vers plusieurs pays africains, arabes et européens, dont l'Italie, la Mauritanie, la Jordanie et le Yémen.

M. Boukhari a également supervisé le départ d'un premier lot constitué de 231 machines à laver et 162 réfrigérateurs (sur un total de 570 machi-

nes à laver et 324 réfrigérateurs) fabriqués par la société Samsung-Sinova de Sétif, vers la Tunisie, avant de donner le signal de départ d'un lot de papier cellulosique produit par la société Faderco et chargé dans 30 conteneurs à destination du Royaume-Uni, 10 conteneurs vers la Tunisie et 3 autres vers la Belgique.

Après avoir supervisé ces opérations d'exportation, le ministre s'est félicité des "importantes capacités de production et d'exportation" qu'il a constatées lors de sa visite dans la wilaya de Sétif, notant que cela atteste de la qualité de produits manufacturés en Algérie, commercialisés à des prix compétitifs, qui leur permettent d'accéder aux marchés inter-

nationaux. M. Boukhari a également salué la diversification des destinations à l'export, étendues vers les pays africains, arabes et européens, notant qu'il s'agit-là du fruit de la stratégie du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à faire de l'Algérie une force dans ce domaine.

Le ministre, affirmant être "considérablement à l'écoute des producteurs et des exportateurs algériens", a souligné que son département ministériel est "engagé et mobilisé" pour atteindre "les objectifs fixés en matière de commerce extérieur à l'horizon 2027, tel que fixé par le président de la République pour faire de l'Algérie un pays émergent".

### El-Meghaïer

## De nouveaux équipements pour la Santé

Le secteur de la santé dans la wilaya d'El-Meghaïer s'est doté lundi d'un lot d'équipements médicaux, dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant à rapprocher les prestations de soin du citoyen, ont rapporté les services de la wilaya.

Ces équipements, remis à la direction de la Santé lors d'une cérémonie présidée par le wali d'El-Meghaïer, Laâredj Nehila, consistent en une unité médicale dentaire mobile, une autre de consultations médicales diverses et deux ambulances médicalisées.

Le secteur de la Santé sera ren-

forcé, dans les trois prochains mois, de neuf (9) ambulances supplémentaires, a annoncé à cette occasion M. Laâredj, avant de mettre l'accent sur la préservation de ces moyens pour assurer la continuité des prestations de santé offertes au citoyen.

Le chef de l'exécutif a également qu'une large campagne de consultations médicales gratuites sera organisée dans le courant du mois de Ramadhan ciblant les différentes communes de la wilaya, y compris les zones enclavées.

Pour sa part, le directeur de la Santé, Ahmed Semati, a affirmé

que "cette action, inscrite au titre du renforcement du système de santé, vise l'amélioration des prestations de santé et leur rapprochement du citoyen, notamment en zones enclavées et reculées".

Le secteur de la Santé dispose de deux établissements publics hospitaliers (EPH), deux établissements publics de santé de proximité (EPSP), neuf (9) cliniques et trente-neuf (39) salles de soins implantées à travers les huit communes de la wilaya, selon les données fournies par la direction locale du secteur.

### Tébessa

## Contrebande : trois camions chargés de cheptel interceptés

Les services de la Gendarmerie nationale à Bir El Ater ont saisi un nombre important de têtes de cheptel (caprin et ovin) et procédé à l'arrestation de cinq personnes à travers la bande frontalière d'Oum Ali, dans la même wilaya, selon un communiqué rendu public lundi par les mêmes services.

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes à travers le territoire de compétence, la brigade de sécurité et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Bir El Ater a exploité des renseignements confirmés faisant

état d'une opération de contrebande d'un nombre important de têtes de cheptel (caprin et ovin) à travers la bande frontalière d'Oum Ali à bord de trois camions", précise la même source.

Dans ce cadre, les éléments de la Gendarmerie nationale ont procédé, au lieu-dit Berezkane nord, au niveau de la route nationale (RN)16 (commune d'Oum Ali), à la fermeture de toutes les issues après avoir repéré les camions chargés en provenance de la commune d'Elma Labiodh et entrés sur le territoire de la commune de Safsaf El Wesri.

Cette opération a permis "la saisie de trois camions chargés de têtes de cheptel et l'arrestation sur place de cinq personnes".

Poursuivant l'enquête, "deux autres suspects qui sont toujours en fuite, en l'occurrence, les propriétaires des camions, ont été identifiés et les recherches sont en cours afin de les arrêter", note la même source.

A l'issue des procédures légales, les suspects seront présentés devant les autorités judiciaires compétentes, conclut le communiqué de la Gendarmerie.

### Oum El Bouaghi

## Le procureur général près la Cour de Khenchela inhumé

La dépouille du procureur général près la cour de justice de Khenchela, Lanouar Ben M'hidi, a été inhumée lundi après-midi au cimetière du douar El Kouahi, dans la commune d'Aïn M'lila.

Linhumation du défunt décédé durant la nuit de dimanche à lundi s'est déroulée en présence du ministre de la Justice Garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, des walâs d'Oum El Bouaghi, de Khenche-

la et de Constantine, de ses proches et collègues et une foule de citoyens.

L'oraison funèbre prononcée à l'occasion a salué les qualités du défunt cadre de la justice, son abnégation au travail et au service du pays.

### Tipasa

## Économie innovante : renforcer le rôle de l'université

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a souligné, lundi à Tipasa, l'impératif de renforcer le rôle de l'université algérienne dans le domaine de l'économie innovante.

Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite de travail à l'Ecole supérieure de commerce (ESC) de Koléa, le ministre a révélé que cet établissement verra, en juin prochain, la sortie de 140 diplômés porteurs d'un projet de micro-entreprise et de 40 projets de start-up. Un fait attestant, a-t-il dit, "l'impératif de renforcer le rôle de l'université dans le domaine de l'économie innovante".

Il a, à ce titre, loué le développement en cours au niveau de l'ESC, notamment au plan infrastructurel, mais aussi concer-

nant l'infrastructure intelligente, entrepreneuriale et innovante, dont l'évolution est permanente. M. Baddari a procédé, à l'occasion, à la mise en service d'une salle intelligente polyvalente, considérée comme une valeur ajoutée pour cet établissement de l'enseignement supérieur, outre l'inauguration d'une Maison de l'intelligence artificielle (MIA) et d'un incubateur numérique.

L'opportunité a, aussi, donné lieu à la signature d'un nombre de conventions entre l'Ecole supérieure de commerce et d'autres universités et partenaires économiques et sociaux. Le ministre a clôturé sa visite par une tournée au niveau d'une exposition de start-up et de projets innovants initiés par des étudiants.

### Aïn Defla

## La wilaya peaufine son plan anti-incendie

Le plan anti-incendie pour l'année 2025 comporte plusieurs mesures et actions afin de lutter plus efficacement contre les feux de forêts et de préserver le patrimoine forestier de la wilaya, selon la Conservation des forêts.

"Pour faciliter les interventions de lutte contre les incendies, la Conservation des forêts va lancer incessamment des opérations d'ouverture et d'aménagement de 73 km de pistes à travers tout le massif forestier de la wilaya", a indiqué à l'APS, le chef de service de la protection de la faune et de la flore à la conservation des forêts, Abdelaziz Ghrici.

Il a souligné, en outre, que plusieurs actions de prévention seront réalisées par les différents services concernés, notamment des travaux d'entretien des ac-

cotements de 230 km de routes traversant les zones forestières par la direction des travaux publics (DTP) et des accotements de 3 km de voie ferrée, prévus par la société nationale du transport ferroviaire (SNTF).

Il est aussi prévu des travaux d'entretien sous les lignes électriques de haute tension sur un linéaire de 10 km ainsi que la réalisation de tournières agricoles dans les zones limitrophes aux forêts, a-t-il indiqué.

Des actions de sensibilisation visant en premier lieu les habitants des 112 agglomérations situées à l'intérieur des espaces forestiers ainsi que des campagnes de nettoyage des forêts à travers la wilaya, sont aussi parmi les mesures arrêtées au titre du Plan anti-incendie 2025, a-t-il fait savoir.

### Alger

## Aggression sur l'autoroute, une arrestation

La brigade de la Gendarmerie nationale (GN) de Dar-El-Beida (Alger), a arrêté un individu ayant agressé une personne âgée au niveau de l'autoroute de Dar-El-Beida vers Ben Aknoun, indique mardi, un communiqué des services de la GN.

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, la brigade de la Gendarmerie nationale de Dar-El-Beida, a arrêté un individu âgé de 25 ans, qui a agressé une personne âgée au niveau de l'autoroute de Dar-El-Beida vers Ben Aknoun", précise le communiqué.

"L'arrestation fait suite à une plainte déposée par la victime, un homme âgé, auprès du Groupe territorial de la GN, pour agression et coups subis de la part d'inconnus qui étaient à bord d'une voiture (Hyundai I10), dans le but de voler son véhicule", ajoute le communiqué.

Selon les faits de l'affaire,

"l'auteur de l'agression a délibérément provoqué une collision avec le véhicule de la victime du côté droit, les deux véhicules se sont arrêtés sur le bord de la route, la victime est descendue de son véhicule et fut aussitôt rouée de coups par son agresseur devant ses accompagnateurs qui sont en état de fuite et font l'objet d'un avis de recherche. Ces derniers ont essayé de s'emparer des documents du véhicule de la victime à des fins de vol".

"L'agression a été filmée par un usager de la route, et publiée sur les réseaux sociaux", selon le communiqué.

"L'auteur de l'agression a été interrogé et sera présenté devant les juridictions territorialement compétentes dès parachèvement de l'enquête, tandis que les investigations se poursuivent pour l'arrestation de ses acolytes", conclut la même source.

### Horaires des prières pour Alger et ses environs

05 ramadhan 1446

El Fedjr 05h47	Dohr 13h00	Assar 16h16	Maghreb 18h50	Icha 20h08
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



## Projet de la trémie «Pépinière» Achèvement des travaux de transfert des réseaux d'électricité et de gaz

J. Boukraa

Dans le cadre de son engagement à accompagner les grands projets d'infrastructure de la wilaya d'Oran, la Direction de la distribution de l'électricité et du gaz annonce l'achèvement avec succès des travaux de déplacement des réseaux d'électricité et de gaz au niveau du site des travaux de la réalisation de la trémie « Pépinière ». Un projet clé destiné à fluidifier la circulation et

à réduire les embouteillages dans la ville. Les travaux réalisés ont permis le déplacement de 4 kilomètres de réseau de gaz en conduites de polyéthylène à moyenne pression, ainsi que 7 kilomètres de réseau électrique à haute tension. Ces opérations ont été menées dans le strict respect des normes de sécurité et de qualité, garantissant ainsi la continuité des services et minimisant les désagréments pour les citoyens tout au long du chantier.

Cette réalisation témoigne des ef-

forts constants déployés par la direction pour moderniser et renforcer les infrastructures énergétiques tout en soutenant le développement local. Elle exprime également sa gratitude envers les citoyens pour leur patience et leur collaboration durant la période des travaux. La direction réaffirme son engagement à poursuivre l'amélioration continue de ses services afin d'assurer un meilleur cadre de vie aux habitants et de contribuer au développement durable de la région.

## Hôpital de Sidi Chahmi 585 millions de DA pour les travaux de réhabilitation

Les travaux de réhabilitation de l'établissement hospitalier spécialisé dans les maladies mentales de Sidi Chahmi (Oran) seront lancés prochainement, a indiqué, lundi, le directeur local de la santé, Hadj Boutouaf, dans ses explications au wali d'Oran, Samir Chibani, dans le cadre de sa visite d'inspection dans la daïra d'Es-Sénia.

Hadj Boutouaf a indiqué que les travaux de réhabilitation de cet établissement hospitalier débuteront dans deux mois au maximum, après la finalisation des démarches administratives, ajoutant que les travaux concerneront sept pavillons pour un budget global d'environ 585 millions de DA.

Dans la même collectivité locale, le wali d'Oran a inspecté le projet

de réalisation d'un centre de formation professionnelle et d'apprentissage d'une capacité de 300 places, ainsi qu'une résidence de 60 lits. Le taux d'avancement des travaux a atteint 80% et le projet devra être opérationnel lors de la prochaine rentrée de formation de septembre 2025. Il a également inspecté, à Haï Nedjma, le projet de réalisation d'une piscine de proximité, d'une salle spécialisée dans les arts martiaux, du stade communal, ainsi que les travaux d'extension de 8 classes à l'école Bahloul Ahmed.

A cette occasion, le wali a insisté sur la nécessité d'accélérer les travaux pour être achevés au plus tard en juillet prochain.

Dans la commune d'El Kerma, M. Chibani a visité les travaux de réa-

lisation de 120 logements publics locatifs, ainsi que l'établissement hospitalier public Dr Benali Aissa, qui disposera de 60 lits.

Il a également inspecté les travaux de construction d'une piscine de proximité et un projet de réalisation d'un groupe scolaire d'une capacité de 8 classes à la localité d'El Hamel, avant de visiter le marché de gros de fruits et légumes d'El Kerma.

Dans la commune d'Es-Sénia, M. Chibani a posé la première pierre pour la réalisation d'un CEM à Aïn El Beïda et inspecté les travaux de construction d'un groupe scolaire de 12 classes dans le quartier Mohamed Boudiaf, ainsi que le complexe sportif 18 Février dans la même localité.

## ScImago 2025 des institutions académiques et de recherche L'Université Oran 1 brille dans le classement

J. Boukraa

L'Université Oran 1 a confirmé son excellence académique et scientifique en se classant à la deuxième place dans le prestigieux classement ScImago 2025 des institutions académiques et de recherche en Algérie. Scimago est une plateforme qui propose des classements et des analyses d'impact pour les revues scientifiques, les institutions de recherche et les pays en matière de production scientifique. Basé sur l'indicateur ScImago Journal Rank (SJR), il évalue les publications en fonction des citations reçues et de la notoriété des revues qui les citent.

Scimago offre trois classements principaux : le Scimago Journal and Country Rank (SJR), qui classe les revues scientifiques selon leur impact ; le Scimago Institutions Rankings (SIR), qui évalue la perfor-

mance des établissements de recherche ; et le Scimago Country Rankings, qui mesure la production scientifique des pays. Cet outil est largement utilisé par les chercheurs et décideurs pour analyser l'influence des publications et des institutions dans le monde académique et scientifique.

Selon les résultats du classement ScImago 2025, les trois premières institutions académiques en Algérie sont : l'École Militaire Polytechnique en première place, suivie de l'Université Oran 1 Ahmed Ben Bella et de l'Université Sétif 1. Ce résultat témoigne de la dynamique engagée par l'Université Oran 1 pour développer la recherche scientifique, renforcer son impact sociétal et favoriser l'innovation. Le classement ScImago est l'un des classements les plus reconnus au niveau mondial, s'appuyant sur des données issues de la base Scopus,

référencée comme l'une des plus complètes pour l'évaluation de la recherche. Plus de 233 pays et institutions académiques sont pris en compte dans cette analyse, permettant ainsi d'obtenir une vision comparative entre les différents pays et disciplines scientifiques.

Ce classement souligne l'engagement de l'Université Oran 1 dans le développement du savoir et son rôle central dans la production scientifique nationale et internationale. Cette reconnaissance s'inscrit dans une dynamique de modernisation et de renforcement de la recherche, confirmant ainsi son statut parmi les meilleures institutions du pays. Avec une stratégie axée sur l'excellence, l'Université Oran 1 continue d'investir dans la formation de qualité, l'innovation et l'engagement sociétal, assurant ainsi un avenir prometteur pour la recherche en Algérie.

## Cinq dealers arrêtés, kif et psychotropes saisis

K. Assia

Cinq dealers ont été arrêtés par les éléments de la police judiciaire de la 13<sup>ème</sup> sûreté urbaine, au cours d'opérations lancées dans le cadre de la lutte contre la commercialisation des stupéfiants. Des quantités de 580 comprimés psychotropes et 140 gr de kif en plus d'un montant de 34 millions de centimes provenant de leurs activités criminelles ont été saisis par les

policiers. Ces opérations de contrôle viennent en application du dispositif mis en place par les services de la sûreté d'Oran à l'occasion du mois sacré et qui vise à sécuriser les biens et les personnes. Des unités en civil et en uniforme équipées de matériels et d'équipements modernes font partie de ce redéploiement avec pour objectif de lutter contre la criminalité, sécuriser les lieux publics et assurer une fluidité du trafic routier. Des tournées pé-

destres et motorisées seront effectuées la nuit afin de veiller à la sécurité des citoyens et de leurs biens y compris toutes les activités religieuses, culturelles et sportives, organisées à l'occasion et qui connaissent un afflux considérable de visiteurs.

Des brigades piétonnes sont donc aussi déployées aux grands carrefours de la ville et seront appuyées par des patrouilles motorisées, en cas d'intervention.

## EHU 1<sup>er</sup> Novembre Première intervention de lobectomie pulmonaire assistée par vidéothoracoscopie

J. Boukraa

ment la douleur postopératoire, d'accélérer la récupération et d'obtenir de meilleurs résultats esthétiques, avec des cicatrices minimales par rapport à la chirurgie conventionnelle.

L'intégration de technologies de pointe au sein de l'établissement témoigne de l'engagement de l'hôpital à offrir des soins conformes aux normes internationales. Le professeur a également souligné que cette avancée met en lumière l'expertise remarquable du personnel médical et chirurgical de l'hôpital, capable d'adopter des techniques innovantes pour optimiser la prise en charge des patients. L'adoption de la VATS marque une étape cruciale dans le domaine de la chirurgie thoracique en Algérie, permettant aux patients souffrant de pathologies pulmonaires chroniques de bénéficier d'interventions moins invasives et plus efficaces sans avoir à se rendre à l'étranger.

Par ailleurs, les statistiques du service de chirurgie thoracique pour l'année 2024 révèlent un dynamisme significatif, avec 375 interventions chirurgicales réalisées et 3.355 consultations, dont 1.874 hommes et 1.385 femmes. De plus, 709 patients ont été hospitalisés pour une surveillance médicale approfondie. Ce progrès illustre la volonté de l'hôpital universitaire d'Oran de renforcer son plateau technique et de se positionner comme un centre de référence en matière de chirurgie thoracique en Algérie, offrant ainsi des soins de qualité et accessibles à tous les patients.

## Non-respect de la signalisation routière 168 infractions relevées en une semaine

K. Assia

tre la criminalité routière, les éléments de la sécurité routière ont relevé 68 infractions pour circulation sur le tracé du tramway. Les services concernés ont installé plusieurs dispositifs pour lutter contre ces pratiques dangereuses qui peuvent engendrer de graves accidents de la route. Par ailleurs, 15 infractions pour non-conformité des plaques d'immatriculation avec les caractéristiques techniques ont été constatées. D'autre part, pour éviter les stationnements interdits et aussi les stationnements anarchiques qui entraînent la circulation et créent des goulets d'étranglement notamment aux heures de pointe, les mêmes services ont enregistré 27 infractions pour circulation en sens interdit. Parallèlement il a été constaté 101 cas d'infractions liées au non-respect de la vitesse limite. Le décret exécutif 04-381 prévoit plusieurs amendes et sanctions à l'encontre des conducteurs dépassant les limitations de vitesses autorisées.

ILS NOUS ONT QUITTES... HIER				
Belarbi Zineb,	53 ans, Cité Petit			
Bougharnem Med Jawed Eddine,	Mohammadia			
Amri Boumediène,	56 ans, Oran			
Dahmani Miloud,	63 ans, Petit Lac			

### Horaires des prières pour Oran et ses environs

05 Ramadhan 1446				
El Fedjr 06h04	Dohr 13h15	Assar 16h32	Maghreb 19h06	Icha 20h23



Aïn Sefra

## Une opération majeure pour réduire les risques d'inondations

**L**e ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a indiqué, lundi à Naâma, que le premier volet d'une opération importante et urgente, bénéficiant d'un budget considérable et visant à réaliser des travaux d'aménagement des oueds et des cours d'eau ainsi que d'autres mesures préventives pour limiter définitivement les risques d'inondations dans la région d'Aïn Sefra, sera bientôt lancé. Le ministre a expliqué, dans une déclaration à la presse en marge de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, que son département s'engage à réaliser tous les projets liés à la protection de la ville d'Aïn Sefra et des autres régions avoisinantes telles que Moghrar, Djeniene Bourezg et Sfisifa contre les risques d'inondations. Les travaux commenceront dans les plus brefs délais pour éviter, définitivement, ce phénomène et protéger les citoyens et leurs biens. Lors de la présentation des progrès de l'étude technique de protection de la région d'Aïn Sefra contre les inondations, réalisée par un consortium de bureaux d'études de trois entreprises publiques, d'un montant de 200 millions de DA, le ministre a donné des instructions pour accélérer l'achèvement de cette étude de manière détaillée et précise, en mettant l'accent sur les données du levé topographique et les images de l'agence spatiale algérienne.

Il a insisté sur la remise d'une première évaluation de cette étude d'ici la fin du mois de mai prochain, incluant une identification précise des zones et sites menacés par les risques d'inondations et leur degré de dangerosité pour chaque zone, ainsi que les mesures et actions à prendre pour les prévenir avant qu'elles ne surviennent. Il a souligné que les différentes opérations commenceront par le volet urgent concernant la protection de la ville d'Aïn Sefra, pour éradiquer définitivement le phénomène des inondations des oueds traversant le centre de la ville.



Cette étude propose la réalisation de diverses opérations telles que des stations d'alerte précoce sur les inondations, des barrages et petits réservoirs d'eau le long des oueds traversant la région, ainsi que l'aménagement des issues d'écoulement des eaux des oueds depuis les hauteurs montagneuses vers les bassins récepteurs, et des opérations de reboisement des rives des oueds, entre autres mesures, comme l'a détaillé le ministre lors de sa présentation des grandes lignes et des premières données de cette étude à l'APC d'Aïn Sefra.

Le ministre de l'Hydraulique a également inspecté la station de traitement des eaux usées de la commune d'Aïn Sefra, qui bénéficie d'une opération de réhabilitation après les dommages subis au niveau de certaines canalisations de décharge et de certains équipements en raison des inondations du 8 septembre dernier.

Le ministre a salué les réalisations du secteur de l'hydraulique à Naâma, à travers la réalisation des projets dans les délais impartis et

avec une haute qualité, soulignant que de nombreux projets sont en cours et devraient démarrer durant l'année 2025, ce qui contribuera à la poursuite de l'amélioration des services publics, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement en eau potable. M. Derbal a également visité le projet de renforcement de l'approvisionnement en eau potable de la commune d'El Biad par des forages profonds dans la région de "Marak", à 25 km, pour un montant de 500 millions de DA, et a donné des instructions pour réduire les délais de réalisation afin que le projet soit livré d'ici l'été prochain. Enfin, le ministre a pris connaissance de l'avancement du projet de transfert des eaux du Chott El Gharbi, qui permet à trois wilayas, dont le sud de Tlemcen avec cinq communes, Naâma, quatre communes, et neuf communes du sud-ouest de Sidi Bel Abbès, de bénéficier de l'approvisionnement en eau potable. Il a insisté sur la nécessité que ce projet réponde également aux besoins en irrigation agricole de périphéries d'une superficie de 6.000 hectares, en plus de multiplier les points d'abreuvement pour le bétail.

Tiaret

## Plus de 12.000 comprimés psychotropes saisis

**L**es services de police de Tiaret ont récemment saisi plus de 12.000 comprimés psychotropes et arrêté un individu, selon la Sécurité de wilaya.

L'opération a été menée par les éléments de l'unité de recherche et d'intervention du service de wilaya de police judiciaire, suite à l'exploitation d'informations faisant état de la possession par un individu d'une quantité importante de psychotropes en vue de les écouter dans les quartiers du chef-lieu de la wilaya. En coordination avec les autorités judiciaires compétentes, le suspect a été arrêté en possession de 12.045 comprimés de psychotropes et d'une somme d'argent de 20.000 dinars, provenant des revenus de ce trafic.

L'individu interpellé a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Tiaret pour détention de psychotropes en vue de leur vente, a-t-on indiqué.

més de psychotropes et d'une somme d'argent de 20.000 dinars, provenant des revenus de ce trafic.

L'individu interpellé a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Tiaret pour détention de psychotropes en vue de leur vente, a-t-on indiqué.

## Concerts et théâtre à l'affiche

**L**a Direction de la Culture de la wilaya de Tiaret a élaboré un programme culturel et récréatif pour animer les nuits ramadanesques, a-t-on appris auprès de cette direction. La responsable de la communication, Fatima Wahab, a précisé que ce programme a été élaboré suite aux demandes de groupes artistiques, d'associations et d'hommes de culture, qui ont exprimé leur désir d'animer des soirées ramadanesques à travers les 42 communes de la wilaya.

Les activités de ces soirées comprennent de nombreuses manifes-

tations culturelles et artistiques en lien avec cette occasion religieuse, telles que des concerts de chants religieux, des spectacles de musique populaire et andalouse, des pièces de théâtre, des comédies, des expositions d'art plastique, entre autres. La même source a également précisé que ce programme ramadanique a été adapté aux différentes occasions liées au mois de mars, telles que la Journée de la Femme, la fête de la Victoire, les vacances scolaires du printemps et la Journée mondiale des personnes aux besoins

spécifiques. Dans ce cadre, des séances littéraires féminines, des spectacles de théâtre et des activités récréatives pour enfants, ainsi qu'une soirée artistique à caractère national, ont été programmés. Ces activités se dérouleront dans les structures culturelles, les maisons de jeunes, les bibliothèques communales, ainsi que dans les résidences universitaires, les centres pour personnes âgées, les établissements de rééducation et les centres pédagogiques pour personnes aux besoins spécifiques.

## Mascara Des polycliniques bientôt rouvertes

Belkacir Mohamed

**L**e secteur de la santé a entamé une phase de rénovation de ses structures. Ainsi quatre polycliniques avaient été fermées afin de les remettre dans les normes pour répondre aux besoins des malades. Certaines de ces unités sont en phase d'achèvement des travaux de réhabilitation alors que d'autres sont fin prêtes pour leur réouverture à l'image de la polyclinique Sidi Ali M'Hamed entièrement retapée qui vient d'ouvrir ses portes après six mois de réfection en attendant la réception dans les prochains jours des polycliniques de Sidi Mouffok à Mascara, de Mohammadia et de Sidi Kadda. Concernant l'unité de Sidi Mouffok, le coût des travaux de restauration est évalué à près de 2,5 milliards de centimes.

## Campagne contre le gaspillage alimentaire

**U**ne caravane de sensibilisation pour lutter contre le gaspillage alimentaire pendant le mois de Ramadhan a été lancée, lundi devant le siège de la Direction du Commerce et de la Régulation du marché de la wilaya de Mascara. La première étape de cette caravane, organisée en coordination avec les différents partenaires du secteur du commerce, s'est tenue sur la place "Emir Abd el-Kader" au centre de la ville de Mascara, où des expositions d'affiches et de brochures sur le sujet ont été organisées, accompagnées de rencontres de proximité avec les citoyens pour leur fournir des conseils et recommandations afin d'éviter le gaspillage alimentaire, selon les organisateurs, mettant l'accent sur des thèmes liés à la consommation saine pendant le mois de Ramadhan et sur l'importance d'éviter la consommation excessive d'aliments riches en graisses, en sucre et en sel.

L'objectif de cette caravane, organisée sous le slogan "Ensemble pour un Ramadhan sans gaspillage", est de promouvoir une culture de consommation saine et responsable chez les citoyens, évitant le gaspillage, selon la même source.

## Un mort et cinq blessés dans un accident de la route

**U**ne personne a trouvé la mort et cinq autres ont été blessées, dont certains dans un état grave, dans un accident de la circulation survenu, mardi dans la wilaya de Mascara, selon un communiqué de la direction de la Protection civile. Selon la même source, l'accident s'est produit sur la route nationale RN 6, entre les communes de Mascara et Hacine, à la suite d'une collision en chaîne impliquant un autocar de transport de voyageurs et deux véhicules, dont un taxi. Le choc a causé la mort sur place d'une personne âgée de 29 ans et fait cinq blessés, tous à bord

du taxi, avec des blessures de différents degrés de gravité. Les blessés, âgés de 23 à 73 ans, ont été évacués vers l'hôpital public spécialisé en urgences médicales "Medebeur" de Mascara, tandis que le corps de la victime décédée a été déposé à la morgue du même établissement, selon le communiqué. Un médecin de l'hôpital a précisé que les blessés sont toujours sous soins intensifs.

Par ailleurs, les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'accident.

## Timimoun 2.400 aides pour l'habitat rural

**U**n quota de 2.400 aides financières de l'Etat à l'habitat rural a été accordé à la wilaya de Timimoun pour l'année 2025, selon les services de la direction du logement de la wilaya.

Ces aides financières s'inscrivent dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des citoyens en milieu rural et la réorption de l'habitat précaire, a déclaré à l'APS, le directeur du secteur, Fathi Alaoui. Cette formule suscite un grand intérêt

des citoyens, considérant que l'habitat rural répond aux spécificités de la région et le mode de vie de la population locale, a-t-il ajouté.

Ce quota d'aides destinées à l'habitat rural sera attribué dans les dix communes de la wilaya de Timimoun, après l'achèvement des procédures administratives. Les listes des futurs bénéficiaires de cette opération seront préparées incessamment, en fonction des critères d'éligibilité, a-t-on fait savoir.

## Industrie

**Moins de voitures électriques et plus de véhicules à essence que prévu**

**Les constructeurs automobiles européens vont profiter de la nouvelle «flexibilité» accordée par la Commission européenne sur les émissions polluantes pour continuer à vendre les modèles sur lesquels ils gagnent plus d'argent.**

**A**lors que le virage vers l'électrification devait s'accélérer, Bruxelles a présenté lundi un mécanisme permettant aux constructeurs en retard sur les objectifs de réduction des émissions de CO2 d'éviter de payer des amendes en 2025, en prenant en compte les émissions sur trois ans au lieu d'un.

Les entreprises avaient tiré la sonnette d'alarme en arguant que le marché ne s'électrifiait pas assez vite, avec 13,6% d'immatriculations électriques en 2024, et qu'elles pourraient donc difficilement remplir l'objectif fixé par la Commission européenne de 25% en 2025.

Pour l'atteindre, elles auraient dû tailler dans leurs bénéfices, en faisant d'un côté des promotions sur leurs voitures électriques, et en limitant leurs ventes de voitures thermiques, sur lesquelles elles font de meilleures marges.

La Commission «essaie de ne pas affaiblir davantage un secteur qui fait face à de multiples transitions», a commenté Guillaume Dejean, conseiller sectoriel chez Allianz Trade. «Ca permet aux constructeurs de souffler, de sécuriser des marges sous pression.»

«On était dans une situation absurde, les constructeurs risquaient de payer des pénalités par rapport à une situation qui n'est pas de leur fait», a souligné auprès de l'AFP Marc Mortureux, de l'organisation représentant les grands constructeurs et équipementiers la Plate-forme automobile (PFA).

La Commission européenne prévoit de lourdes amendes pour les



constructeurs qui ne respectent pas leurs objectifs.

La plupart avaient déjà formé des groupements («pools») avec des constructeurs moins polluants pour partager leurs émissions, comme Stellantis, Ford et Toyota avec Tesla. Mais les constructeurs qui étaient en retard sur les objectifs d'électrification 2025 (Volkswagen et Renault, qui n'avaient pas encore de «pool», mais aussi Honda et Hyundai) ont ainsi plus de temps pour adapter leurs gammes. Les Européens pour-

ront aussi se renforcer dans les modèles hybrides, dominés par Toyota. Les investisseurs ne s'y sont pas trompés et l'action de Renault a gagné 1,4% lundi à la Bourse de Paris. «On vient desserrer les contraintes et c'est assez bien pris par le marché», note Eymane Cherfa, analyste de Myria AM interrogé par l'AFP.

Tesla et Volvo sont par contre parmi les grands perdants de l'annonce de la Commission, car le système des «pools» aurait pu leur rapporter quelques centaines de millions d'euros.

#### MODÈLES ABORDABLES RETARDÉS

«Cette mesure constitue un cadeau sans précédent à l'industrie automobile européenne», a condamné lundi le cercle de réflexion Transport & Environment. «Cela n'apportera pas grand-chose à l'industrie automobile européenne, si ce n'est de la laisser prendre encore plus de retard sur les véhicules électriques par rapport à ses concurrents chinois», a souligné le directeur exécutif de T&E, William Todds.

Cette flexibilité risque par ailleurs de «retarder l'arrivée de modèles électriques abordables pour les consommateurs», selon le Conseil international du transport propre (ICCT), alors que les Renault Twingo et consorts sont attendues pour démocratiser cette technologie. Les émissions de CO2 supplémentaires liées à cette flexibilité pourraient atteindre 50 mégatonnes, selon l'ICCT, soit les émissions annuelles de 50 centrales électriques au charbon.

«Plutôt que d'affaiblir cet objectif pour 2025 et ralentir l'offre de véhicules électriques, l'UE devrait se concentrer sur les mesures qui visent à accélérer la demande et maintenir l'intégrité des objectifs climatiques», souligne Lucien Mathieu chez T&E.

«Si l'on commence à affaiblir certains des objectifs phares du Pacte vert européen, le signal envoyé est extrêmement dangereux. D'autres industries pourraient se manifester auprès de la Commission et demander des affaiblissements similaires», a-t-il poursuivi.

Les industries de l'acier et de la chimie ont des dialogues stratégiques similaires prévus dans les prochaines semaines avec la Commission européenne. «L'évolution de ce lissage n'a de sens que si, en même temps, on crée les conditions pour stimuler la demande», prévient cependant Marc Mortureux de la PFA. «On veut réussir cette trajectoire à condition que tout le monde fasse sa part du travail.»

Les constructeurs demandent notamment une accélération du déploiement des réseaux de recharge électrique, mais aussi des incitations à l'achat des voitures électriques.

## À la frontière canadienne

**Les tarifs douaniers terrifient**

**Malgré tout, ils gardaient un peu d'espoir. Mais soudain, l'annonce qu'ils redoutaient tous est tombée: le président américain Donald Trump a confirmé lundi l'imposition de droits de douane sur les produits canadiens, plongeant les habitants de Windsor, ville frontalière, dans la consternation.**

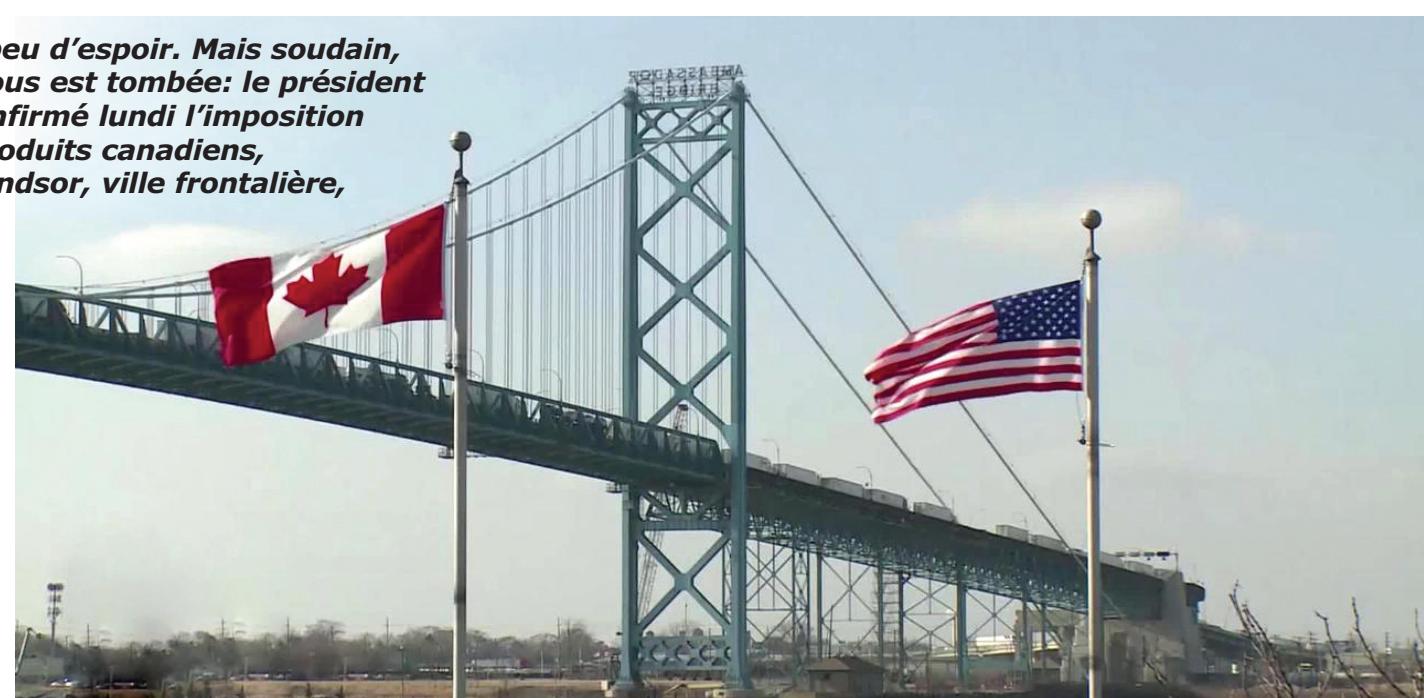
**L**a commune de 250.000 habitants, installée en face de Détroit, est le cœur battant de l'industrie automobile canadienne. Et elle était jusqu'ici en plein essor.

Mais cela, c'était avant, avant les menaces douanières du président américain. Aujourd'hui, les habitants canadiens se sentent trahis par leur voisin et redoutent les fermetures d'usines et, par ricochet, de nombreux sous-traitants. «Nous sommes tous terrifiés», lâche à l'AFP Joel Soleski, 26 ans, ouvrier pour Stellantis, le géant automobile. Il dit désormais craindre d'être licencié «jusqu'à nouvel ordre.»

Le constructeur est l'un des plus exposés à ces droits de douane, selon un rapport de l'agence Moody's: 40% de ses voitures vendues aux Etats-Unis (sous les marques Ram, Fiat, Dodge ou Chrysler) sont fabriquées dans les deux pays frontaliers.

Et si Joel Soleski est très inquiet, c'est aussi parce que toute sa vie est ici: «Je viens d'acheter ma première maison», poursuit-il. «Ce sera difficile si ma petite amie doit payer toutes les factures». Sur le parking de Stellantis lundi, parmi les dizaines de travailleurs qui terminent leur journée de travail, l'angoisse et la colère sont palpables.

Ils viennent d'apprendre que le président américain a doublé tous leurs espoirs et affirmé que le Canada et le Mexique n'avaient «plus de marge de manœuvre» pour éviter l'entrée en vigueur, dans la nuit de lundi à mardi, des droits de douane de 25% sur leurs produits entrant aux Etats-Unis.



Pourtant à Windsor, depuis des années, on a presque oublié qu'il y avait une frontière, l'économie est profondément intégrée et les pièces automobiles peuvent traverser la frontière jusqu'à six fois avant qu'un véhicule ne soit assemblé.

#### «AUCUN SENS»

«Je ne vois pas comment cela pourrait fonctionner», s'indigne John D'Agnolo, président du syndicat qui représente 2.000 travailleurs chez Ford, côté canadien.

La décision de Donald Trump «n'est pas logique et n'a absolument aucun sens», insiste-t-il avec colère. Les premiers licenciements pour-

raient tomber en quelques semaines, estime ce responsable syndical. Et à terme, selon lui, les véhicules coûteront plus chers pour les consommateurs. Au total, plus de 2 millions d'emplois sont en jeu au Canada et 500.000 rien que dans la province de l'Ontario, la plus peuplée du pays où est installée Windsor.

Christina Grossi, qui travaille dans le laboratoire de chimie de Ford, est sous le choc: «ce sont nos emplois, nous faisons cela depuis 100 ans», dit-elle. «On dirait que Donald Trump veut nous voler, c'est terrifiant», ajoute cette quinquagénaire qui se sent fortement trahie par un pays qu'elle a toujours considéré comme un grand allié. Son fils étudie aux Etats-Unis, elle a des liens très forts depuis son enfance avec

son voisin du sud... La «rupture» voulue par Donald Trump n'a pas de sens pour elle.

Cela fait des semaines que le Canada attend de connaître la décision du président Donald Trump, qui semble prêt à balayer l'alliance solide qui unit les pays depuis plus d'un siècle, un accord de libre-échange et des milliards de dollars d'échanges transfrontaliers quotidiens.

Lundi, le Premier ministre de l'Ontario Doug Ford est de nouveau monté au créneau: «ils veulent essayer d'anéantir l'Ontario, je ferai tout pour les empêcher, y compris leur couper l'énergie». «Ils dépendent de notre énergie», a-t-il insisté. «Ils ont besoin de sentir la douleur. Ils veulent nous frapper durement. Nous allons riposter deux fois plus fort.»

Au Pakistan, finie la lune de miel

## Le changement climatique tue fleurs et abeilles

**S**ous un ciel bas et brumeux, Malik Hussain Khan charge délicatement ses ruches dans un camion: au Pakistan, où la pluie se fait rare, les apiculteurs voyagent désormais des centaines de kilomètres pour trouver les fleurs qui feront le miel de leurs abeilles. «On déplace nos ruches là où la météo permet aux fleurs de s'épanouir», explique à l'AFP l'homme originaire du Pendjab frontalier de l'Inde et qui s'apprête à rallier le Cachemire, à 500 km au nord.

Autour de lui, les orangeraines sont déjà dégarnies: cette année, les fleurs sont arrivées plusieurs semaines en retard et toutes ont fané en quelques jours.

Au Pakistan, traditionnellement, les apiculteurs pendjabis quittent leur province au climat tempéré pour passer l'été au Khyber-Pakhtunkhwa, de l'autre côté du pays, près de l'Afghanistan.

Mais ils sont désormais forcés de se déplacer plus souvent pour éviter records mondiaux de pollution et épisodes météo de plus en plus extrêmes, froids ou chauds, dans l'un des pays les plus vulnérables au changement climatique. Cette année, au Pendjab, ils ont dû affronter un épais brouillard de pollution, le smog qui empêche les abeilles de localiser les fleurs. Et une baisse de la pluviométrie de 42% qui fait redouter la sécheresse aux cultivateurs.

### SMOG MEURTRIER

«Quasiment la moitié de mes abeilles sont mortes quand le smog et le brouillard sont arrivés cet hiver parce qu'elles ne pouvaient plus voler», raconte M. Khan, qui n'est pas resté au même endroit plus de quelques semaines d'affilée pendant la floraison, qui se terminera en mars.

La production des 27.000 apiculteurs pakistanais a longtemps fait la fierté du pays en pots de miel, ingrédient pour la médecine traditionnelle ou transformée en sucreries et offerte pour les grandes occasions.

Mais elle a chuté de 15% depuis 2022, selon l'Institut de la recherche sur le miel.

«La pluie et la grêle abîment les fleurs et, avant cela, leur développement peut être arr

rêté en hiver par des pluies imprévisibles et des températures plus élevées que les normales», explique Muhammad Khalid, chercheur de cet institut public.

«Quand les fleurs disparaissent, le nombre d'abeilles diminue car elles ne trouvent plus de nectar et tout cela fait baisser la production de miel», poursuit-il.

Partout sur le globe, les abeilles sont menacées par le changement climatique, l'usage intensif des pesticides et la surexploitation des terres. Sans ces pollinisateurs, c'est la sécurité alimentaire qui est menacée, prévient l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), car un tiers de la production mondiale de nourriture dépend d'eux.

Avec des floraisons raccourcies, le Pakistan a perdu la moitié de ses 22 variétés de miel. Quant à ses quatre espèces d'abeilles, trois sont désormais en danger.

### DÉFI

«Les endroits où l'on trouvait de la verdure il y a 30 ans n'existent plus», se lamente Shershman Momaan, 52 ans, qui lui aussi dit devoir déplacer ses ruches «beaucoup plus qu'avant» à cause de la déforestation.

Surtout, il a dû quasiment repartir de zéro en 2010, lorsque des pluies de mousson ont submergé près d'un cinquième du pays et fait 2.000 morts. Depuis 30 ans, Youssef Khan et son frère produisaient leur miel en se déplaçant d'Islamabad vers des régions proches dans le Pendjab.

«Maintenant, on doit aller jusque dans le Sindh», la province côtière à un millier de kilomètres plus au sud, «pour trouver des températures plus chaudes et échapper à la rudesse de l'hiver», dit-il, en couvant du regard ses ruches.

Mais chaque déplacement est un défi: «s'il fait trop chaud ou si la distance est trop grande, des abeilles peuvent mourir, ça m'est déjà arrivé», raconte M. Khan.

En plus, il faut trouver des aliments artificiels pour nourrir les abeilles en transhumance et veiller à les maintenir à température en couvrant les ruches de tissus épais



contre le froid ou de fins filets si le thermomètre grimpe.

### RUCHES CLIMATISÉES

A cela s'ajoutent le coût de l'essence qui a augmenté de plus de 55% depuis 2022 quand le pays a frôlé le défaut de paiement et fortement réduit les subventions sur le carburant — et les ennuis avec des agriculteurs furieux de voir débarquer des ruches dans leurs champs. Sur un terrain pelé au Khyber Pakhtunkhwa, Goul Badchah regarde ses abeilles revenir à la ruche sans avoir trouvé aucune fleur à butiner. «Elles se battent et se tuent entre elles si la météo ne leur convient pas»,

dit celui qui a aussi perdu tous ses essaims en 2010 puis en 2022, lors d'inondations encore plus importantes. Mais lui ne fait plus de voyages. «Il n'y a nulle part où aller», assène-t-il. Et les problèmes ne s'arrêteront pas avec la fin de la floraison, anticipe Abdullah Chaudry. En s'inspirant de ses collègues turcs ou australiens, cet apiculteur a introduit au Pakistan des ruches avec ventilation intégrée. Avec ses ruches à 30 dollars —deux fois plus que les ruches traditionnelles— il promet 10% de production en plus. «En innovant avec des ruches et des trajectoires de migrations différentes, nous allons continuer à nous adapter et à découvrir de nouvelles façons de préserver ce secteur», veut-il croire. «La lutte continue».

## Arabie saoudite

### Le chinois, «langue du futur» enseignée au collège

**U**ne carte de la Chine accrochée au mur derrière lui, Yasser al-Shaan, 14 ans, apprend des noms de métiers dans un manuel de mandarin, langue désormais enseignée dans les collèges publics saoudiens, dernier signe en date du renforcement des relations entre Ryad et Pékin.

«Les élèves des autres écoles maîtrisent l'anglais. Moi, je connais l'arabe, l'anglais et le chinois, ce qui représente un grand atout pour mon avenir», explique l'adolescent vêtu d'une tunique grise et coiffé d'un châle rouge, l'uniforme de son collège.

Depuis août, la puissante monarchie du Golfe a décidé d'introduire l'enseignement du mandarin, la langue la plus parlée en Chine, dans six régions du royaume. Il sera désormais enseigné comme deuxième langue étrangère après l'anglais dès la première année du

collège et sera progressivement étendu jusqu'au lycée. Dans leur établissement du nord de Ryad, Yasser al-Shaan et ses camarades ont trois cours hebdomadaires de mandarin, dispensés par leur professeur chinois et musulman, Shuaib Ma.

«Au début, c'était difficile, mais maintenant, c'est devenu facile et amusant», confie l'écolier à l'AFP. Le chinois, l'une des langues les plus parlées dans le monde, compte plus d'un milliard de locuteurs. Contrairement à l'anglais, il est la langue maternelle de l'écrasante majorité de ceux qui la parlent.

Après une visite en Chine en 2019, le prince héritier et dirigeant de facto saoudien, Mohammed ben Salmane, a annoncé un plan visant à introduire le chinois dans tout le système éducatif saoudien.

Depuis, plusieurs universités saoudiennes

ont ouvert des programmes en chinois et en 2023, l'université Prince Sultan de Ryad a inauguré la première antenne de l'Institut Confucius du pays.

### LANGUE «DIFFICILE»

Depuis l'émergence de la Chine en tant que puissance économique majeure, l'enseignement du chinois a gagné en popularité dans le monde entier.

En 2022, l'Allemagne a toutefois averti que les centres linguistiques de l'Institut Confucius étaient «utilisés par le parti communiste à des fins politiques».

Des dizaines de centres ont été fermés ces dernières années, notamment aux Etats-Unis, en Suède et en France, à la suite d'accusations similaires.

En attendant en Arabie saoudite, M. Ma reconnaît que «le chinois est l'une des langues les plus difficiles», ce qui l'incite à adopter «des méthodes modernes». «J'utilise un tableau numérique, des gestes et des jeux interactifs pour motiver les élèves.»

Bien que l'enseignement du chinois soit obligatoire, les notes ne seront pas comptabilisées dans la moyenne générale des élèves.

«D'abord nous nous concentrerons sur l'écoute, l'expression orale et la lecture, puis nous aborderons l'écriture», un des principaux défis, ajoute-t-il. Shuaib Ma, en costume cravate, enseigne le chinois dans cinq classes de l'établissement, soit 15 heures de cours par semaine. «Le chinois est la langue du futur pour la communication économique. Le monde dépend de la Chine pour de nombreuses industries», estime le directeur du collège, Sat-tam al-Otaibi. Des milliers de Chinois travaillent en Arabie saoudite, notamment à Ryad, où l'aéroport affiche des panneaux trilingues en arabe, anglais et mandarin. Partenaire historique des Etats-Unis, Ryad diversifie

ses alliances en renforçant ses relations avec la Chine et la Russie. L'Arabie saoudite est le premier exportateur mondial de brut, et Pékin absorbe près du quart de ses exportations. La Chine, grande concurrente de Washington, est aussi le premier partenaire commercial du pays, avec des échanges dépassant les 100 milliards de dollars en 2023, selon des responsables saoudiens.

### «PREMIER MARCHÉ ÉNERGÉTIQUE»

La Chine a même supervisé en 2023 la réconciliation entre l'Arabie saoudite et l'Iran, grands rivaux dans la région.

«La relation avec la Chine est devenue l'une des plus importantes pour l'Arabie saoudite», analyse Omar Karim, expert à l'Université de Birmingham.

«Etant donné que la Chine est le premier marché énergétique de l'Arabie saoudite et que l'économie du royaume dépend toujours largement des revenus pétroliers, cette relation est directement liée à la sécurité économique saoudienne», explique-t-il. Ces dernières années, le président chinois Xi Jinping et le Premier ministre Li Qiang ont visité Ryad. Et en juin 2023, une conférence économique arabo-chinoise a conduit à la signature d'accords d'investissements de plus de dix milliards de dollars.

Pour faire vivre cette coopération, des centaines d'enseignants chinois sont déjà arrivés dans le royaume, qui prévoit d'envoyer des professeurs en Chine pour se former à l'enseignement du mandarin. Selon M. Karim, «enseigner le chinois aux enfants s'inscrit dans l'ascension de la Chine» comme superpuissance économique et technologique.

«Pour faciliter une coopération et des investissements chinois plus importants, l'Arabie saoudite a besoin d'une main-d'œuvre et de citoyens parlant le chinois.»

### Communiqué

#### La promo «Double Internet Ramadhan»

##### De Djezzy est de retour !

Dans un contexte où la connectivité numérique devient un élément essentiel de la vie quotidienne et à l'occasion du mois sacré du Ramadhan, Djezzy lance sa promotion exclusive « INTERNET X2 » afin de répondre aux besoins évolutifs de ses clients particuliers et aux entreprises.

Cette promotion exceptionnelle permet aux clients présents et futurs de bénéficier d'un double volume Internet tout au long du mois sacré et pourront ainsi rester connectés, partager des moments



DJEZZY souhaite à tous les Algériens Ramadhan Moubarek.



### Communiqué

#### La promo «Double Internet Ramadhan»

##### De Djezzy est de retour !

précieux et profiter pleinement de l'internet.

La promotion concerne l'ensemble des forfaits journaliers, hebdomadaires et mensuels achetés via l'application Djezzy.

De plus, la promotion «Internet X2» s'applique également à la deuxième souscription proposée à moitié prix.

Pour plus d'informations, veuillez-vous rendre dans l'une des boutiques Djezzy, contactez notre centre d'appel disponible 24/24 ou visitez la site web : [www.djezzy.dz](http://www.djezzy.dz)

**Incidents lors du match MBR-USMH****Le président du MBR et l'entraîneur des gardiens de l'USMH suspendus**

**L**a commission de discipline de la Ligue nationale de football amateur (LNFA), a annoncé lundi sa décision de suspendre, à titre conservatoire, à partir du 3 mars 2025, le président du MB Rouissat, Mohamed Larouci Bensaci et l'entraîneur des gardiens de l'USM El-Harrach, Hocine Belalem, qui seront convoqués «dans les prochains jours pour audition», a indiqué la LNFA, dans un communiqué diffusé sur son site officiel.

Cette mesure fait suite «aux graves incidents qui se sont produits sur le terrain du 18 février de Ouargla», qui devait abriter jeudi dernier, le match MBR-USMH, comptant pour la 21e journée du championnat de Ligue 2 amateur (Groupe Centre-Est), avant d'être annulé par l'arbitre.

«La commission de discipline qui s'est réunie ce lundi, a laissé le dossier ouvert concernant l'affaire du match MBR-USMH jusqu'à complément d'enquête,

audition de toutes les parties et examen de tous les rapports», précise la même source.

La Fédération algérienne de football (FAF), avait annoncé, suite à ces événements, l'ouverture d'une enquête afin de faire toute la lumière sur ces incidents et établir les responsabilités. Dans un communiqué publié sur son site officiel, la FAF avait rappelé son engagement en faveur d'un football basé sur les valeurs de respect, de fair-play et de convivialité.

**Foot / Ligue 2 amateur****Un match à huis clos pour la JSD Jijel**

**L**a JSD Jijel, sociétaire du Groupe Centre-Est de la Ligue 2 amateur de football, a écopé d'un match à huis clos, pour une troisième infraction au code disciplinaire, concernant l'utilisation et le jet de fumigènes sur le terrain, sans dommages physiques par ses supporters, a annoncé mardi la Commission de discipline de la LNFA. L'infraction a été commise lors de la 21e journée, disputée le 27 février dernier, et ayant vu la JSD l'emporter difficilement à domicile contre l'HB Chelghoum Laïd (1-0).

La sanction du club Djidjilien a été «rehaussée d'une amende de 100.000 DA» a ajouté la Commiss-

sion de discipline de la LNFA dans un communiqué diffusé mardi sur le site officiel de l'instance.

Pour sa part, le joueur de la JSD, Billel Hammoud, a écopé de trois matchs de suspension ferme, rehaussés d'une amende de 25.000 DA, pour avoir agressé un adversaire lors du même match.

Idem pour le joueur du HBCL, Adel Ammouche, qui a écopé de trois matchs de suspension ferme, pour «comportement antisportif envers les officiels du match» lors du perdu par son équipe contre l'Etoile de Ben Akoun (3-0).

Dans le Groupe Centre-Ouest,

la sanction la plus lourde a été pro-

noncée contre le joueur du SC Mecheria, Khaïtheri Badr-Eddine, qui a écopé de quatre matchs de suspension ferme, pour «comportement antisportif envers les officiels du match» lors du perdu par

son équipe contre l'Etoile de Ben Akoun (3-0).

La sanction de Khaïtheri a été rehaussée d'une amende de 50.000 DA, alors que le joueur du MC Saïda, Hicham Mansouri, a écopé de trois matchs de suspension ferme, rehaussé d'une amende de 25.000 DA, pour avoir agressé un adversaire, lors du match qui avait opposé son équipe à l'ES Mostaganem (2-2), également pour le compte de la 21e journée.

**Ligue 1 Mobilis****Bensmaïn renforce le staff technique de l'USMA**

**L**e technicien algérien, Saber Bensmaïn, a renforcé le staff technique de l'USM Alger, en tant qu'entraîneur-adjoint du coach principal, le Brésilien Marcos Paqueta, engagé février dernier, en remplacement du Tunisiens, Nabil Maâloul, a annoncé le club de Ligue 1 Mobilis de football, lundi dans un communiqué. Bensmaïn (48 ans) avait déjà travaillé avec Paqueta, sur le banc du CR Belouizdad lors de la saison 2023-2024,

remportant au passage la précédente édition de la Coupe d'Algérie 2024, aux dépens du MC Alger (1-0). Saber Bensmaïn, ancien sélectionneur de l'équipe nationale des moins de 20 ans (U20), a entamé ses fonctions dimanche soir, lors de la séance d'entraînement effectuée au stade Omar-Hamadi (ex-Bologhine).

L'ancien joueur du club phare de Soustara, Mohamed Hamdoud (1992-2008), est également pres-

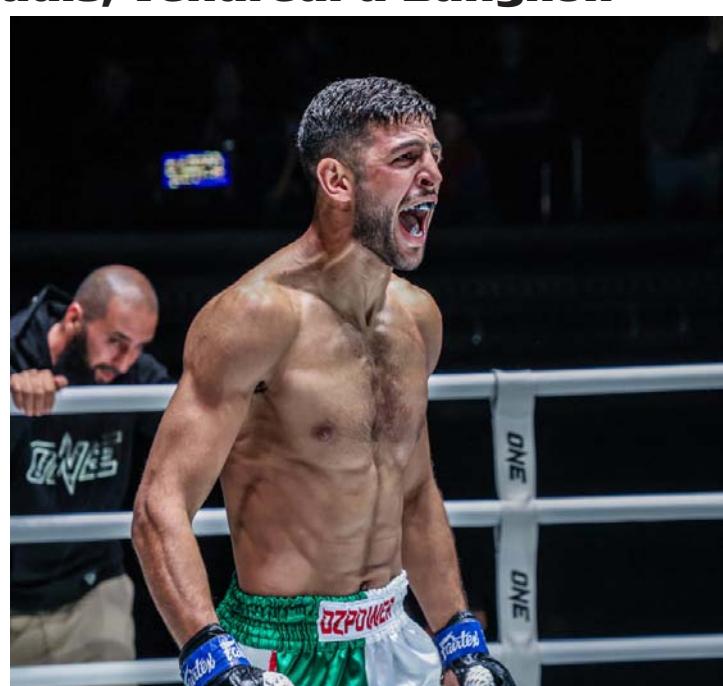
enti pour renforcer le staff technique des «Rouge et Noir». L'USMA, qui reste sur une défaite concédée jeudi dernier en déplacement face au MC El-Bayadh (2-1), dans le cadre de la 18e journée, recevra l'ES Mostaganem, le jeudi 6 mars au stade Nelson-Mandela à Baraki (22h00), pour le compte de la 19e journée. Au classement, l'USMA occupe la troisième place au tableau, en compagnie de la JS Kabylie, avec 29 points chacun.

**Muay Thaï/Ligue One Championship****L'Algérien Younès Mohamed-Rabah affrontera un thaïlandais, vendredi à Bangkok**

**L**e Kickboxer algérien Younès Mohamed-Rabah affrontera le thaïlandais Nontachaï Jitmuangnon dans la soirée du vendredi 7 mars courant, au Lumpinee Satdium de Bangkok, dans un combat de la spécialité muay thaï, comptant pour le Championnat de la Ligue Asiatique «One Championship», ont annoncé les organisateurs.

L'Algérien de 27 ans, surnommé «Al-Bouraq» et sociétaire de l'équipe «Mehdi Zatout», aura peut-être dur à faire face au jeune thaïlandais, de deux ans son cadet, et qui fait partie des étoiles montantes de cette spécialité dans son pays.

Plusieurs autres combats (messieurs et dames) sont inscrits au menu de cette riche soirée d'arts martiaux. Le plus important d'entre eux sera probablement le choc qui mettra aux prises la Brésilienne Alliai Hellen Rodrigues et la Britannique Marie McMan-



mon. Un chaud duel, comptant pour les Championnats du monde de muay thaï, catégorie

Atomweight, et qui devrait probablement constituer la principale attraction de la soirée.

**Foot****La CAF inaugure son académie de diffusion et son programme des réalisateurs TV**

**L**a Confédération africaine de football (CAF) a annoncé avoir inauguré son académie de diffusion ainsi que son programme des réalisateurs TV à Johannesburg (Afrique du Sud), dans le but d'améliorer la qualité de la production télévisuelle et des normes de diffusion dans le football africain. L'académie de diffusion de la CAF s'inscrit pleinement dans la vision du président de l'instance dirigeante du football africain, précise le communiqué de l'instance africaine publié sur son site officiel.

La CAF rappelle que la télévision joue un rôle clé dans la diffusion d'un produit de classe mondiale qui soit commercialement solide.

Elle signale que son tournoi phare, la Coupe d'Afrique des na-

tions (CAN), a attiré «plus de 1,4 milliard de téléspectateurs et 2,2 milliards de flux numériques, faisant de cet événement l'un des quatre plus grands du football mondial». Le communiqué souligne que l'académie de diffusion de la CAF se concentrera sur le perfectionnement des compétences des réalisateurs TV, des caméramans, des producteurs, des gestionnaires de sites de diffusion, des responsables de liaison avec les diffuseurs, des commentateurs et de nombreux autres acteurs essentiels à la livraison du produit au cours d'une période de deux ans.

L'objectif final est de garantir que le football africain atteigne des normes de classe mondiale dans les 54 associations membres de la CAF, conclut la même source.

**FAF****La troisième phase de formation des opérateurs VAR lancée**

**L**a Fédération algérienne de football (FAF) a lancé lundi, la troisième phase de formation des opérateurs du système d'assistance vidéo à l'arbitrage «VAR», au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger).

Cette phase, qui se poursuivra jusqu'au 7 mars, est consacrée à 13 techniciens chargés de la gestion et de la sécurisation du système VAR, précise l'instance fédérale dans un communiqué publié sur son site officiel.

L'ouverture de cette session a été assurée par Youcef Benmedjber, secrétaire général adjoint et responsable de la technologie VAR à la FAF, qui continue d'accompagner les stagiaires tout au long de leur apprentissage.

**Trophée du meilleur joueur du mois de février****Amine Gouiri (Marseille) nommé**

**L**'international algérien de l'Olympique Marseille Amine Gouiri, a été nommé pour le trophée du meilleur joueur du mois de février en Ligue 1, française, un prix décerné par l'Union nationale des footballeurs professionnels (UNFP).

«Le nouvel avant-centre de l'OM a réussi un doublé, enflammant le Vélodrome lors de la venue des Stéphanois.

Arrivé le 31 janvier dernier, il n'a pas attendu pour se fondre dans le collectif marseillais : buteur, on l'a vu, et passeur décisif également à trois reprises, le tout pour ses quatre premières rencontres sous ses nouvelles couleurs. Excusez du peu !», a écrit le site officiel de l'UNFP.

Le joueur algérien de 24 ans, avait inscrit son premier doublé sous les couleurs de son nouveau club, l'Olympique de Marseille, lors de la 22e journée de Ligue 1 française, ayant vu l'équipe phocéenne l'emporter sur le score de (5-1) contre Saint-Etienne. L'an-

cien Rennais avait commencé par ouvrir le score à la 27e minute de jeu, avant de revenir à la charge à la 60e, après un joli travail de son compatriote Ismaïl Bennacer.

L'attaquant de l'OM, a été encore décisif dimanche soir contre Nantes (2-0), avec un but important au début du dernier quart d'heure, son troisième depuis son arrivée sur la Canebière lors du mercato d'hiver pour un contrat de quatre ans et demi.

Formé à l'Olympique Lyon, Gouiri avait rejoint Rennes en septembre 2022, pour un bail de cinq ans, en provenance de l'OGC Nice, contre un chèque de 28 millions d'euros.

Sous les couleurs du club breveté, Gouiri compte 103 apparitions, toutes compétitions confondues, pour 31 buts marqués.

Outre Amine Gouiri, les deux autres nominés pour le trophée du meilleur joueur du mois de février de l'UNFP sont: Ousmane Dembelé (PSG) et Achraf Hakimi (PSG).

# COMMUNICATION

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'AIN TEMOUCHENT  
DAÏRA DE BÉNI-SAFI  
COMMUNE DE SIDI-SAFI

N°: 10/BM/2025

SIDI-SAFI, Le : 2025.03.20

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Vu le P.V N°: 10/2025 DU 20/02/2025 de la commission d'évaluations des offres, le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Sidi-Safi informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n°01/2025 Du : 05/02/2025 relative au projet : « *Revêtement En béton Bitumineux A Centre De Sidi Safi* » Que les résultats sont comme suit :

Intitulé du projet	Entreprise retenue	N° d'identification fiscale (NIF)	Montant de la soumission (DA)	Montant corrigé(DA)	délai	Critère de choix
<i>Revêtement En béton Bitumineux A Centre De Sidi Safi</i>	SARL AHMED ABD ELLAH	001946084301303	11.266.131,00 DA	/	45 JOURS	Seul offre qualifiée

Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, à se rapprocher de ses services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats, par écrit.

En vertu de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 et l'article 56 du la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales des marchés publics, tout soumissionnaire ayant participé dans la consultation du dit projets, peut un recours dans les (10) jours qui suivants la date de l'avis d'attribution provisoire du projet à compter de la date du (1<sup>er</sup>) premier jour d'affichage de l'avis.

LE PRESIDENT DE L'A.P.C

ANEP N° 2531003484 Le Quotidien d'Oran 05/03/2025

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WIALYA D'AIN TEMOUCHENT  
DAIRA D'AIN TEMOUCHENT  
COMMUNE DE SIDI BEN ADDA

N° 10/2025

NIF : 098446125131328

### \*AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE\*

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation du service public et conformément à l'article 53 de la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générale relative aux marché public .

Vu le P.V de la commission d'ouverture et d'évaluations des offres de la commune de SIDI BEN ADDA , le président de l'assemblée populaire communale informe les soumissionnaires ayant participé dans l'avis d'appel d'offre qui était lancé dans les quotidiens nationaux en 23/01/2025 en arabe( El Clasico ) et en 27/01/2025 en français dans (Le Quotidien D'Oran) Le projet est attribuée provisoirement aux les entreprises suivant :

Les Projets	L'entreprise	Montant de soumission en TTC En (DA)	Montant corrigé	La note technique	Délai de réalisation	Observation
Réalisation et rénovation de l'éclairage public en LED sur 2.4 KM à Sidi Ben Adda	GHENI MOHAMMED BESSEDIK	9 759 475,60	/	61.33 (03) mois	OFFRE MOINS DISANT	

En vertu de l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 , tout soumissionnaire ayant participé dans l'appel d'offre du dit projets, peut introduire un recours à la Commission communal du marchés publics de la commune de Sidi Ben Adda dans les (10) jours qui suivants la date l'avis d'attribution provisoire du projet à compter de la date du (1<sup>er</sup>) premier jour de parution dans les journaux ou BOMOP , si ce jour coïncide un jour férié ou un jour de repos légal , la durée est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Sidi Ben Adda le ..... 2025.03.20

President d'APC

ANEP N° 2531003474 Le Quotidien d'Oran 05/03/2025

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

### MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Mascara

NIF : 099829066206233

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En Application de la loi n°12-23 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et les dispositions des articles 65 alinéa 02 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Mascara sis à rue Sidi Kada Belmokhtar Zone 08, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant aux Avis d'Appels d'Offres Nationaux Ouvert avec Exigence de Capacité Minimales suivants :

PROJETS/ PROGRAMMES	Avis d'Appels d'Offres	ENTREPRISES RETENUES	Notes obtenues	Montants des Offres financières	Délais proposés	Critères de choix
Réalisation des 20/1000 Logements publics Locatifs à ALAIMIA avec VRD programme année 2024 en lot unique	AAO N°04/2025 parus dans les quotidiens : Compétition الشعب الجزائري 21-01-2025	EURL KORTISO ayant le N° d'identification fiscale : 001913026543427	88 pts ≥ 50 pts	72 753 875.75 DA	10 Mois	seul soumissionnaire pré qualifié
Réalisation des 20/1000 Logements publics Locatifs à MAKDHA avec VRD programme année 2024 en lot unique	AAO N°10/2025 parus dans les quotidiens : العدد اليومي 19-01-2025 CAP DZ 29-01-2025	EURL KORTISO ayant le N° d'identification fiscale : 001913026543427	88 pts ≥ 50 pts	70 835 230.50 DA	09 Mois	seul soumissionnaire pré qualifié
Réalisation des 20/1000 Logements publics Locatifs à SIDI BOUSSAID avec VRD programme année 2024 en lot unique	AAO N°09/2025 parus dans les quotidiens : Competition 23-01-2025 المغاربي 20-01-2025	EURL KORTISO ayant le N° d'identification fiscale : 001913026543427	88 pts ≥ 50 pts	70 591 615.50 DA	10 Mois	seul soumissionnaire pré qualifié
Réalisation des 30/1000 Logements publics Locatifs à HACHEM avec VRD programme année 2024 en lot unique	AAO N°19/2025 parus dans les quotidiens : البديل 26-01-2025 La Concorde 26-01-2025	EURL KORTISO ayant le N° d'identification fiscale : 001913026543427	103 852 932.80 DA	90 pts ≥ 50 pts	10 Mois	seul soumissionnaire pré qualifié
Réalisation des 20/1000 Logements publics Locatifs à OGGAZ avec VRD programme année 2024 en lot unique	AAO N°18/2025 parus dans les quotidiens : 444 90 26-01-2025 Bola 29-01-2025	EURL TERRAS MISSOURI ayant le N° d'identification fiscale : 002320074286281	73 pts ≥ 50 pts	60 090 896.13 DA	10 Mois	Moins disant
Réalisation des 20/1000 Logements publics Locatifs à RAS AIN AMIROUCHE avec VRD programme année 2024 en lot unique	AAO N°17/2025 parus dans les quotidiens : Y.H: 26-01-2025 Le carrefour d'algerie 28/01/2025	EURL TERRAS MISSOURI ayant le N° d'identification fiscale : 002320074286281	73 pts ≥ 50 pts	60 455 623.75 DA	10 Mois	Moins disant
Réalisation des 20/1000 Logements publics Locatifs à MECTAA DOUZE avec VRD programme année 2024 en lot unique	AAO N°16/2025 parus dans les quotidiens : La concorde 26-01-2025 الجملة 29-01-2025	GHOUS AISSA ayant le N° d'identification fiscale : 182263501494603	70 pts ≥ 50 pts	63 648 790.74 DA	10 Mois	Moins disant

Les autres soumissionnaires sont invités s'ils le souhaitent à se rapprocher des services de l'office de promotion et de gestion immobilière de Mascara, sis à rue Sidi Kada Belmokhtar Zone 08 Mascara dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire et d'infrastructures dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés d'évaluation de leurs offres candidatures, techniques et financières.

La commission des marchés de L'OPGI MASCARA est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

LE DIRECTEUR GENERAL

ANEP N° 2531003621 Le Quotidien d'Oran 05/03/2025

## APPARTEMENTS

■ Vends/ou échange F2 (50 m<sup>2</sup>) + terrasse (20 m<sup>2</sup>), très ensoleillé, centre-ville Oran, contre studio-Tel: 0554.71.96.46

## EMPLOIS

■ SARL BOUKHLEF sise au 47 rue Gregorge Les Castors Oran, spécialisée dans l'importation et la distribution des pneus recrute: Chargé d'importation, Commercial (05 ans d'exp min) et Magasinier (08 ans d'exp min). Envoyez vos CV par : whatsApp : 0556.73.66.40

## VILLAS

■ Vd villa de 280 m<sup>2</sup>, bâtie 200 m<sup>2</sup>, en R+2, (30% inachevés) à Bouhanak les 400 Mansourah - Tlemcen rdc : local 132 m<sup>2</sup>+ studio 1<sup>er</sup>: hall + 04 ch + séjour + 02 cuis avec terrasse de 64 m<sup>2</sup> + sdb + wc 2<sup>me</sup>: 03 ch + terrasse - Tél : 0783.24.65.50 / 043.21.72.20

## DIVERS

■ A louer Licence de taxi, Oran -Tel : 0540.61.60.91

## PENSÉE BENRAHAL Ahmed



Le 05 mars 2005, 20 longues années écoulées depuis que nous a quitté à jamais pour un monde meilleur Monsieur BENRAHAL Ahmed laissant derrière lui un vide incroyable que nul ne pourra combler. Tu étais, tu es et resteras à jamais gravé dans nos coeurs et pensées. Ton épouse, tes enfants et petits-enfants prient Dieu Le Tout-Puissant de t'accueillir dans Son Vaste Paradis. « A Dieu nous appartenons et à Lui nous revenons ».

## HUISSIERS DE JUSTICE

محضرین قضائیین

كل اعلاناتكم للبيع بالمزاد العلني في الجرائد الوطنية

Pour toutes vos publications de vos avis de vente aux enchères publiques Contactez-nous aux : 0555.90.10 Mail canalsurpub@yahoo.fr T/F 048.74.13.48 / 74.11.22

CANAL SUR : Marketing & Publicité

Conception-Rédaction & Publication de vos annonces publicitaires dans la Presse



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
شركة الأسهم ملينة سيدى خالد تيaret المنفذة الصناعية زعوررة - تيaret.  
فرع المجتمع الصناعي لمنتجات الحليب.

S.P.A Laiterie Sidi Khaled Tiaret, Filiale - GIPLAIT.  
Capital Social : 666.660.000 DA  
Tél N°: 046-22-80-75 FAX N°:046-22-80-76.

## AVIS DE CONSULTATION N° 01/2025, (RELANCE)

La laiterie sidi Khaled de Tiaret filiale du groupe GIPLAIT, lance une consultation pour la vente des emballages récupérables et déchets générés par l'entreprise.

Les entreprises intéressées par la présente consultation sont invitées à retirer les cahiers de charges contre le paiement d'une somme de 2.000 DA deux mille dinars Algériens non remboursable auprès de la laiterie Sidi Khaled Tiaret, filiale GIPLAIT, Bureau des marchés, Zone Industrielle Zaâroura route de Frenda-Tiaret.

Le délai de retrait des cahiers de charges et dépôt des offres est de huit (08) jours à partir de la première parution dans la presse nationale.

La Direction Générale

ANEPE N° 2531100192 Le Quotidien d'Oran 05/03/2025

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

### WILAYA D'AIN TEMOUCHENT

#### DIRECTION DE L' ADMINISTRATION LOCALE

NIF 0985 46 01 903 82 18

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ.

Conformément aux dispositions de la Loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et délégations de service public, le Wali de la Wilaya d'Ain Témouchent -Direction de l'Administration Locale- porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n°06/2024 relatif aux TRAVAUX DE RÉALISATION D'UN SYSTÈME DE CAMERA DE SURVEILLANCE ID AU NIVEAU DU SIEGE DE LA WILAYA D'AIN TEMOUCHENT

Entreprise Retenue	Montant de l'offre	délai	Note technique	Observations
EURL WIN BEST NIF 00203101180480616003	9 853 200.00	29 jours	103.79	OFFRE PREQUALIFIÉE TECHNIQUEMENT ET MOINS DISANTE

tout soumissionnaire contestant le choix opéré, dispose d'un délai de dix (10) jours à partir de la première diffusion du présent avis d'attribution provisoire, pour introduire contre accusé de réception un recours au niveau de la direction de l'administration locale de la wilaya de Ain Témouchent.

Les soumissionnaires non retenus sont invités, à se rapprocher du service contractant, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis de l'attribution provisoire du contrat, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

LE WALI

ANEPE N° 2531003479 Le Quotidien d'Oran 05/03/2025

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

### DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

#### DE LA WILAYA DE SIDI BEL ABBES

NIF: 408016000022041

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°03 / 2025

La Wilaya de Sidi Bel Abbès, représentée par la Direction de la santé et de la population de la wilaya de Sidi Bel Abbès lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 03 /2025 relatif à :

## L'ACQUISITION, PRE INSTALLATION, INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN IRM AU PROFIT DES ETABLISSEMENTS PUBLICS HOSPITALIERES DE LA WILAYA DE SIDI BEL ABBES EN LOT UNIQUE.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès du Bureau des marchés publics la direction de la santé et de la population de la wilaya de Sidi Bel Abbès (bureau d'ordre), Rue Kheira Nebia Campus SIDI BEL ABBES.

Les offres doivent être déposées accompagnées des pièces réglementaires énumérées ci-après :

une déclaration de candidature selon modèle ci-joint renseignée, datée, visée et paraphée et cacheté ;

une déclaration de probité selon modèle ci-joint renseignée, datée, visée et paraphée et cacheté ;

les statuts pour les sociétés ;

les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;

tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :

a Capacités professionnelles : attestation de bonne exécution de même nature délivrée par un maître d'œuvre public.

b Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années

c Capacités techniques : (DAS 2024, mensuelle ou trimestrielle 2025, diplômes + CV et les déclarations individuelles valides) et matériels( justifier par la carte grise - assurance valide le jour de l'ouverture) et références professionnelles et affiliation mensuelle ou trimestrielle de l'année de soumission

Dossier administratif :

registre de commerce électronique (code approprié).

L'extrait de rôle du soumissionnaire apuré ou avec échéancier de paiement valide le jour de l'ouverture attestation de dépôt des comptes sociaux année 2023

Le bilan financier des trois (03) dernières années visés par les services des impôts, plus C20 actualisé

Le numéro d'identification fiscale (NIF) ;

Les copies des attestations de mise à jour envers les organismes parafiscaux (CNAS, CASNOS) en cours de validité; justifiés pas DAS 2024, mensuel ou trimestrielle 2025.

- Une copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux délivrée par les services du centre national du registre de commerce (CNRC) pour les soumissionnaires ayant la qualité de société commerciale (SARL, EURL, SPA ...) de l'année 2023.

- Qui détiennent au moins Une (01) attestation de bonne exécution de même nature délivrée par un maître d'œuvre public pour chaque lot.

Attestation de garantie de l'équipement

Certificat d'origine des équipements proposés délivré par le pays fabricant ou attestation d'homologation ; le certificat de conformité et le catalogue.

Fiche technique

- Mémoire technique justificatif est obligatoire, renseignée, datée, visée et paraphée

L'offre technique contient :

une déclaration à soucrire selon modèle ci-joint renseignée, datée, visée et paraphée et cacheté ;

le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

L'offre financière contient :

la lettre de soumission selon modèle ci-joint renseignée, datée, visée et paraphée et cacheté :

le bordereau des prix unitaires (BPU) ; renseigné, signé et cacheté

le détail quantitatif et estimatif (DQE) ; renseigné, signé et cacheté

Planning de livraison. enseigné, signé et cacheté

Le Dossier de candidature, les offres techniques et financières doivent être contenus dans trois (03) enveloppes et ne comporteront que les mentions suivantes :

- Enveloppe N°01 : Le dossier de Candidature en un seul exemplaire et doit porter la domiciliation de l'entreprise en cas de rejets.

- Enveloppe N°02 : Offre technique en un seul exemplaire et doit porter la domiciliation de l'entreprise en cas de rejets.

- Enveloppe N°03 : Offre Financière en un seul exemplaire et doit porter la domiciliation de l'entreprise en cas de rejets.

Les Trois offres doivent être contenues dans une seule enveloppe anonyme qui ne portera que la mention suivante :

L'enveloppe extérieure doit être anonyme, fermée et ne portera que la mention :

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°03 / 2025

## L'ACQUISITION, PRE INSTALLATION, INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN IRM AU PROFIT DES ETABLISSEMENTS PUBLICS HOSPITALIERES DE LA WILAYA DE SIDI BEL ABBES EN LOT UNIQUE.

Les offres doivent être déposées à l'adresse du maître de l'ouvrage figurant sur l'avis d'appel d'offres service de la planification et des moyens de la Direction de la santé et de la population de la wilaya de Sidi Bel Abbès.

La date de dépôt des offres est arrêtée au 15<sup>ème</sup> jours à compter de la date de la première parution du présent avis, dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP avant 12h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une période égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois, à compter de la date de clôture du présent avis, correspondant à la date d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis est prévue le dernier jour correspondant à la date du dépôt des offres à 14H 00.

Les soumissionnaires sont invités à y assister.

ANEPE N° 2531003490 Le Quotidien d'Oran 05/03/2025

•2

## 21.10 L'Intruse



**11.55** Tout le monde veut prendre sa place

**13.00** Journal 13h00

**13.50** Ça commence aujourd'hui

**16.15** Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre

**18.00** Tout le monde a son mot à dire

**18.35** N'oubliez pas les paroles

**19.55** Journal Météo climat

**20.00** Journal 20h00

**20.50** Journal Météo climat

Série dramatique - France - 2025  
Saison 1 - Episode 1/4

Avec Mélanie Doutey, Lucie Fagedet, Eric Caravaca, Léonie Simaga

Après la naissance de leur 3e enfant, Paula et son époux Jérôme tentent de reprendre pied. Pour mener à bien carrières et vie familiale, le couple décide d'embaucher une jeune fille au pair. De prime abord, la pétulante Tess cumule les qualités, et sait rapidement se montrer indispensable. Mais peu à peu, le vernis semble se craqueler, et Paula commence à douter de la fiabilité de la nounou, dont la présence quotidienne lui semble de plus en plus pesante.

•3

## 21.05 Les Victoires de la Musique classique



**10.45** A l'école des vétos

**11.15** Succulent !

**12.30** ICI 12/13

**12.55** Météo à la carte

**16.45** Duels en familles

**17.20** Slam

**18.05** Questions pour un champion

**18.53** Consomag

**19.19** ICI 19/20

édition toutes régions

**19.50** Tout le sport

**20.00** Le mag

Ligue 1

**20.20** Un si grand soleil

La 32e édition des Victoires de la Musique classique prend place à l'Opéra de Rouen. Trois instrumentistes s'affrontent dans leur catégorie : Lucile Boulanger maîtrise la viole de gambe, Nemanja Radulovic excelle au violon, tandis que Justin Taylor pratique le clavecin. Le chant lyrique oppose trois voix : les mezzo-sopranos Adèle Charvet et Lucile Richardot rivalisent avec le baryton Stéphane Degout.

•4

## 21.00 Tryo, le concert des XXV ans à l'Accor Arena



**11.08** Idéfix et les irréductibles

**12.03** Les as de la jungle à la rescousse

**13.55** C'est toujours pas sorcier

**14.16** Angelo la débrouille

**15.57** Molusco

**18.08** Okoo-koo

**18.27** Oscar & Malika toujours en retard

**18.39** Okoo-koo

**19.08** Potobot

**20.15** Léna, rêve d'étoile

**20.40** T'es au top

**20.55** Les enfants chantent

Tryo fête ses 25 ans ! après plusieurs reports, le groupe aux textes engagés et aux rythmes dansants a enfin pu fêter l'événement comme il se doit lors d'un concert dans la salle mythique de l'Accor Arena de Bercy le 20 mai 2022. Manu Éveno, le guitariste historique du groupe, a rejoint ses collègues sur scène pour célébrer ce quart de siècle devant un public toujours au rendez-vous.

•5

arte

TMC

**10.00** Le Mag de la santé

**11.00** Les dernières heures de Pompéi

**12.00** Les dernières heures de Pompéi

**13.00** The Chef in a Truck

**13.35** Le Mag de la santé

**14.40** Escapades aériennes

**15.02** Imprévus

**15.10** Les merveilles du monde antique

**16.00** Serengeti

**16.55** C pas si loin

**17.40** C dans l'air

**18.55** C à vous

**20.05** C à vous

la suite

**21.05** La grande librairie

**22.35** C ce soir

**09.25** Archipel New York

**11.40** Animaux sans frontières

**12.30** Des volcans et des hommes

**13.00** En Turquie, les chiens errants dans le viseur

**15.05** Canopée guyanaise :

les aventures d'un singe-écureuil

**15.50** Fascinant Maghreb

**16.35** La sagesse des baleines

**17.25** Invitation au voyage

**18.55** Voyage en cuisine

**19.45** Arte journal

**20.05** 28 minutes

**21.00** L'événement

**09.00** Doubles jeux

**09.55** Ghost Whisperer

**13.25** Petits plats en équilibre

**13.30** Columbo

**18.20** Petits plats en équilibre

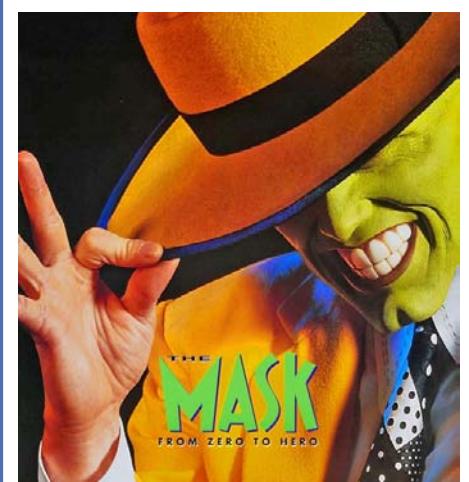
**18.25** Lavant Quotidien

**19.15** Quotidien, première partie

**20.45** Quotidien

**21.25** The Mask

**23.15** 90' Enquêtes



TMC 21.25

## THE MASK

Comédie - Etats-Unis - 1994

Avec Jim Carrey, Cameron Diaz, Peter Greene, Peter Riegert

Stanley Ipkiss est un timide employé de banque à Edge City, qui a pour seul ami son collègue Charlie. Un jour, Dorian Tyrell, un mafieux qui dirige une boîte de nuit, envoie Tina, sa petite amie, dans la banque de Stanley. Elle doit repérer les lieux pour un futur braquage. En la voyant, Stanley tombe instantanément sous le charme. Le soir, après avoir voulu la revoir, il découvre par hasard un mystérieux masque en bois aux étranges pouvoirs : en effet, porter le masque permet à sa personnalité de s'épanouir et fait disparaître toutes ses craintes.

ACTION 20.50

## CONTREBANDE



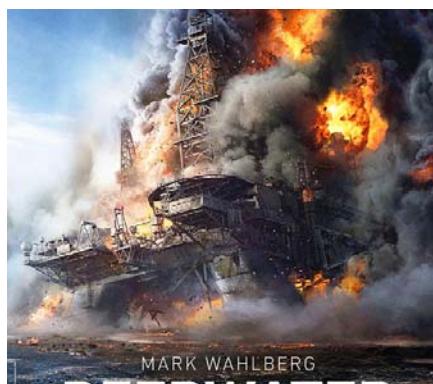
Thriller - Etats-Unis - Grande-Bretagne - France - 2012

Avec Mark Wahlberg, Ben Foster, Caleb Landry Jones, Kate Beckinsale

Véritable légende de la contrebande, Chris Faraday s'est rangé des voitures depuis quelques années pour gagner honnêtement sa vie avec sa petite société de systèmes de sécurité. Mais son beau-frère, pas trop futé, a pris le relais à son insu. Et a balancé une grosse quantité de drogue à l'eau pour échapper aux policiers fluviaux. Dès lors, ses commanditaires le contraignent à réaliser un très gros coup pour les rembourser.

RTL 9 20.55

## DEEPWATER



Film catastrophe - Etats-Unis - 2016

Avec Mark Wahlberg, Kurt Russell, Douglas M. Griffin, James DuMont

La plateforme Deepwater Horizon tourne non-stop pour tirer profit des 800 millions de litres de pétrole présents dans les profondeurs du golfe du Mexique. Mike Williams, électrique sur la plateforme et père de famille, connaît les risques de son métier mais fait confiance au professionnalisme de son patron Jimmy Harrell. En revanche, tous se méfient de la société locataire de la plateforme dirigée par Donald Vidrine, qui ne pense qu'à son bénéfice.

TF1

## 21.10 Elsbeth



**11.00** Les Feux de l'amour

**11.50** Les douze coups de midi

**13.00** JT 13h

**13.50** Plus belle la vie,

encore plus belle

**14.20** Trois voeux pour une nouvelle vie

**15.50** Les soeurs McBride

**17.30** Familles nombreuses : la vie en XXL

**18.30** Ici tout commence

**19.10** Demain nous appartient

**20.00** JT 20h

**21.00** C'est Canteloup

Elsbeth se retrouve membre d'un jury dans une affaire de meurtre. L'accusé, une femme, se serait introduit dans l'appartement de son voisin et l'aurait battu à mort avec une batte de baseball. Mais elle compte bien botter en touche en espérant passer un peu de temps avec son fils Teddy. Malheureusement le juge Crawford en décide autrement.

M6

## 21.10 Qui veut être mon associé ?



**09.45** Ça peut vous arriver

**11.35** Ça peut vous arriver chez vous

**12.40** Météo

**12.45** Le 12.45

**13.40** Un jour, un doc

**17.25** La roue de la fortune

**18.30** La meilleure boulangerie de France

**19.40** Météo

**19.45** Le 19.45

**20.35** Scènes de ménages

De nouveaux entrepreneurs défendent leur projet sur le plateau. Benoit et Gustavo, les créateurs de "Hocoia" proposent d'apporter des services médicaux aux zones les plus reculées grâce à des bus santé connectés. Clarisse veut régler le problème des vêtements qui s'accumulent et qui n'ont plus d'utilité. Pour cela, elle a créé "FabBRICK", des briques fabriquées à partir de textiles recyclés qui sont parfaites pour les murs et les aménagements.

CANAL+

## 21.00 Ligue des champions



**09.29** Alexia cuisine le monde

**10.21** Sans un bruit : jour 1

&lt;p



## Bénin : six morts dans une collision de deux camions transportant du carburant dans le Sud-Est

Un incendie survenu dans la nuit de samedi à dimanche à Pobè, commune située dans le sud-est du Bénin, à la suite d'une collision entre deux camions transportant du carburant de contrebande, a causé la mort de six personnes et d'importants dégâts matériels, a rapporté lundi la presse locale. D'après le site d'actualités 24 heures au Bénin, dans la nuit de samedi à dimanche, un camion chargé d'essence frelatée a heurté un deuxième camion, chargé également d'essence frelatée.

Le choc a provoqué une explosion, embrasant les deux camions et les maisons environnantes. Le bilan humain fait état de six décès, a confirmé Bernadin Assogba, deuxième adjoint au maire de Pobè, selon la même source, ajoutant que plusieurs victimes ont été transportées à l'hôpital.

## Une catcheuse confirmée comme ministre de l'Education de Trump



Le Sénat américain a approuvé lundi la nomination de Linda McMahon, ex-patronne de la principale entreprise de catch aux Etats-Unis, à la tête du ministère de l'Education, que Donald Trump a martelé vouloir démanteler.

Dans un Sénat dominé par les républicains, la nomination de cette femme d'affaires de 76 ans a reçu 51 voix pour et 45 contre, soit l'ensemble des sénateurs démocrates présents. Lors de sa campagne de 2024, Donald Trump avait promis d'anéantir le ministère de l'Education et que ses attributions seraient renvoyées aux différents Etats américains. De retour à la Maison Blanche, il a récemment appelé Linda McMahon à «se mettre elle-même au chômage». Ancienne patronne de la principale ligue de catch aux Etats-Unis, la WWE, Linda McMahon avait déjà été ministre lors du premier mandat de Donald Trump, alors chargée des petites entreprises.

# Le Quotidien d'ORAN

## Des opposants tunisiens jugés pour complot contre l'Etat



Réponsables de partis, avocats, figures des affaires et des médias: des dizaines de personnes, dont de grands noms de l'opposition, sont jugées à partir d'hier mardi à Tunis, accusées d'avoir comploté contre la sûreté de l'Etat. Pour l'un des accusés, le juriste Jawhar Ben Mbarek, actuellement en détention, il s'agit d'un «harcèlement judiciaire» visant à «l'élimination méthodique des voix critiques»

en Tunisie. Comme plusieurs ONG et d'autres opposants, il dénonce un dossier «vide». Depuis le coup de force du président Kais Saïed à l'été 2021, défenseurs des droits humains et opposants dénoncent la régression des droits et libertés dans ce pays qui avait lancé le «Printemps arabe» en 2011.

Plusieurs des accusés ont été arrêtés lors d'un coup de filet dans les rangs de l'opposition

en 2023. Une quarantaine de personnes en tout sont poursuivies pour «complot contre la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat» et «adhésion à un groupe terroriste».

Ces accusations sont passibles de lourdes peines de prison et jusqu'à la peine capitale. Il est reproché à un certain nombre de mis en cause, selon la défense, d'avoir eu des contacts jugés suspects avec des diplomates.

## Trump suspend l'aide militaire à l'Ukraine



Donald Trump a mis sa menace à exécution et ordonné lundi une «pause» dans l'aide militaire des Etats-Unis à l'Ukraine en guerre contre la Russie, trois jours après l'altercation à la Maison Blanche avec le président ukrainien Volodymyr Zelensky. «Nous faisons une pause et réexami-

nons notre aide pour nous assurer qu'elle contribue à la recherche d'une solution» au conflit entre l'Ukraine et la Russie, a déclaré un responsable de la Maison Blanche sous couvert d'anonymat. «Le président a clairement indiqué qu'il se concentrerait sur la paix. Nous avons besoin que nos

partenaires s'engagent eux aussi à atteindre cet objectif», a-t-il ajouté.

Il s'agit essentiellement de l'aide militaire déjà approuvée sous l'ancienne administration de Joe Biden et très largement soldée mais dont il reste encore des équipements et armes à livrer. Donald Trump ne décolère pas contre M. Zelensky depuis la rencontre vendredi à la Maison Blanche qui a tourné en affrontement verbal, et il a accentué lundi ses menaces contre le dirigeant ukrainien, qu'il suspecte de ne «pas vouloir la paix» avec la Russie.

Il a assuré notamment qu'il ne «tolérerait plus très longtemps» les positions du président ukrainien. Le président américain a aussi jugé dans la journée que son homologue ukrainien devrait être davantage «reconnaissant» pour l'aide des Etats-Unis.

## Allemagne : un forcené fonce sur des piétons et tue deux personnes



Un forcené a lancé sa voiture lundi sur une foule en plein centre de Mannheim en Allemagne, tuant deux personnes et en blessant onze autres avant d'être arrêté par la police, les autorités excluant «un mobile politique» et mettant en avant des problèmes psychiques.

Cette acte de violence intervient à la suite de plusieurs attentats à la voiture-bélier qui ont ébranlé ce pays depuis ces dernières semaines et dominé la récente campagne électorale. En milieu de journée, le conducteur a foncé dans la zone piétonne de Mannheim «à très grande vitesse», se servant de sa voiture «comme d'une arme», a déclaré le ministre de l'Intérieur de l'Etat régional où est située cette ville, le Bade-Wurtemberg, dans le sud-ouest. «Cet acte s'inscrit dans plusieurs crimes récents où une voiture a servi d'arme», a dit à la presse Thomas Strobl, selon lequel il n'existe «aucun indice d'un fond extrémiste ou religieux».

Le suspect est un Allemand de 40 ans demeurant à Ludwigshafen, une ville voisine de Mannheim.

## Pérou : perquisition au domicile du ministre de l'Intérieur



Le ministre de l'Intérieur péruvien, Juan José Santiváñez, a annoncé lundi que son domicile avait été perquisitionné dans le cadre d'une enquête sur des accusations d'abus de pouvoir liées au scandale des montres de luxe que la présidente Dina Boluarte n'aurait pas déclarées.

La perquisition s'est faite sur «ordre du tribunal», a indiqué à la presse M. Santiváñez, en quittant son domicile de l'Est de Lima. Les procureurs ont pénétré à son domicile avec «l'intention» de «trouver des appareils électroniques ou de communication qui pourraient être liés au délit d'abus de pouvoir», a ajouté le ministre qui a pris ses fonctions en mai 2024. Les enquêteurs chargés de la perquisition, qui a duré au moins six heures, n'ont pas souhaité s'adresser aux journalistes sur place. Au début d'un conseil des ministres retransmis par la télévision d'Etat, la présidente Boluarte a dénoncé cette perquisition, affirmant qu'elle s'inscrivait dans le cadre du «harcèlement politique» mené, selon elle, par le parquet.

## EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

### MALDONNE AU CŒUR DU SOMMET DU CAIRE

On imagine mal comment un programme de reconstruction de Ghaza que l'on susurre déjà au Caire pourrait-il être agréé par Tel-Aviv, quand elle refuse aux Palestiniens assiégés même d'être alimentés en soins et nourritures. Les Etats arabes ont depuis peu d'atouts en mains pour infléchir une planification décidée et dictée selon l'idéologie sioniste.

Il ne pouvait en être autrement et la préparation en aparté de quelques Etats arabes sur les 22 que regroupe leur Ligue prête objectivement à penser et à déduire qu'une maldonne trône au cœur du

sommet actuel du Caire. Ce ne sont pas les dernières grimaces faites à l'adresse du président américain au sujet de son désir de déporter les Palestiniens qui démentiront cette certitude. Les grimaces de désobéissance du président égyptien ou du roi hachémite ne sont qu'un piètre vernis de séduction destiné à tenter de faire bonne figure face à des populations locales déjà au bord de l'explosion.

Dans le charivari arabe actuel, avant que l'on veuille déloger définitivement les Palestiniens de leur terre, on les a déjà délogés du registre humanitaire. La compromission des Etats arabes et l'inhumanisme sioniste avec le soutien d'une partie du monde occidental les ont réduits à un rôle de monnaie d'échange.